

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

EXPERTS AGRÉÉS MARCHÉS PUBLICS

Accredited Public Contracts Experts



 **Commissions Centrales**
Central Tenders Boards

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 1**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 1

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 2**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 2

Disponible dans ce JDM et sur le site web de l'Agence <http://armp.cm>,
et bientôt disponible dans l'application Android **Pridesoft**

TRANSPORT

07

SOCIAL

05

ECONOMIE

03

INFRASTRUCTURE

04

RURAL

05

ENERGIE

01

ADMINISTRATION

11

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

01

GOVERNANCE PUBLIQUE

12

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1874

26 Aout 2019

26 August 2019

5:46 PM/17H:46

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference [009/AONO/C-MOG/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/C-MOG/CIPM/2019 DU 09/08/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION CONSTRUCTION DU BATIMENT DU CEAC DE MOGODE (1ER PHASE). DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOGODE ; DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA – REGION DE L'EXTRÊME-NORD

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 30-08-2019

2

Reference [005bis/AONO/C.MROU/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 005BIS/AONO/C.MROU/CIPM/2019 DU 02/08/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'HOTEL DE VILLE DE MINDOUROU, DANS LA COMMUNE DE MINDOUROU, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE).

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 30-08-2019

3

Reference [003bis/AONO/RE/DDK/C-OULI/SG/CDPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003 BIS/AONO/RE/DDK/C-OULL/SG/CDPM/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE DAMBI II DANS LA COMMUNE DE OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 05-09-2019

4

Reference [009/AONO/R-CE/D-NK/C-MDO/CDPM/19](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/R-CE/D-NK/C-MDO/CDPM/19 DU 23 AOUT 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE RURALE CARREFOUR DIMALA –CARREFOUR SOHIANGA, ARRONDISSEMENT DE MESSONDO DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS –INDIQUÉES.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 19-09-2019

5

Reference [002/AONO/CIPNI/CMTM/2019 DU 12-07-2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL A CANDIDATURES N°002/AAC/CIPNI/CMTM/2019 DU 12-07-2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONDUCTEUR DE TRAVAUX RELATIFS À LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS SALLES DE CLASSES ÉQUIPÉES ET DEUX BLOCS LATRINES AU LYCÉE DE MINTOM DANS LA COMMUNE DE MINTOM.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 22-07-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference [008/AONO/PU/C.EF/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008/AONO/PU/C.EF/CIPM/2019 DU 21/08/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE REALISATION D'UNE ADDUCTION D'EAU A L'HOTEL DE VILLE D'EFOULAN

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 13-09-2019

7

Reference [011bis/AONO/PU/LO7/SP/CDPM/MVILA/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 011BIS/AONO/PU/LO7/SP/CDPM/MVILA/2019 DU 09 AOUT 2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE L'ENIET D'EBOWA, SUR FINANCEMENT BIP MINESEC 2019 IMPUTATION : 51 25 331 01 5818160 6143 153

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 30-08-2019

8

Reference [12/AONO/COMMUNE DE NGAOUNDERE 3ème/SG/ST/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°12/AONO/COMMUNE DE NGAOUNDERE 3ÈME/SG/ST/CIPM/2019 DU 23/08/2019 RELATIF AUX;TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HOTEL DE VILLE DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM EXERCICE 2019 IMPUTATION BUDGETAIRE : CONV N°

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 12-09-2019

9

Reference [10/AONO/C-MOG/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 10/AONO/C-MOG/CIPM/2019 DU 09/08/2019 2019 POUR LES TRAVAUX DE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES DU TRONÇON KARANTCHL (LIMITE ARRONDISSEMENT DE MOKOLO) AHAOU (LIMITE ARRONDISSEMENT DE BOURHA) DANS LA COMMUNE DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 30-08-2019

10

Reference [027/AOIR/PAK/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°027/AOIR/PAK/CIPM/2019 DU 20 AOUT 2019 RELATIF A LA MISSION DE REALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE DE LA CREATION D'UNE SOCIETE CHARGEE DE LA SECURISATION DES OPERATIONS EXERCEES AU PORT DE KRIBI.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 26-08-2019

11

Reference [004bis/AONO/R-CE/D-NK/C-NGOG MAPUBI/CIPM/19](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN PONCEAU ET DE CERTAINES ROUTES RURALES, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGOG MAPUBI, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2019 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOG MAPUBI, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN PONCEAU ET DE CERTAINES ROUTES RURALES DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGOG MAPUBI, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ. LOT N°3

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 20-09-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference	13/AONR/CIPM/C-NGDRE3ème/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 13/AONR/CIPM/C-NGDRE3ÈME/2019 DU 23/08 / 2019 POUR LA MAÎTRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HÔTEL DE VILLE DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 3ÈME, DÉPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION DE L'ADAMAOUA.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	12-09-2019

13

Reference	029/AONO/PU/PAK/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°029/AONO/PU/PAK/CIPM/2019 DU 20 AOUT 2019 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) VEHICULES AU PORT AUTONOME DE KRIBI EN DEUX (02) LOTS. FINANCEMENT : BUDGET DU PORT AUTONOME DE KRIBI. EXERCICE 2019.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	09-09-2019

14

Reference	028/AOIR/PAK/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°028/AOIR/PAK/CIPM/2019 DU 20 AOUT 2019 POUR RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'ELABORATION DE LA STRATEGIE MARKETING DU PAK PAR LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI DES PLANS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES DE CROISSANCES POUR LE RENDRE COMPETITIF SUR LA CÔTE OUEST AFRICAINE.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	23-09-2019

15

Reference	001/DC/C.ANGO/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N°001/DC/ C.ANGO/CIPM/2019 DU 01/08/2019 POUR L'EQUIPEMENT DE CINQ (05) BLOCS DE DEUX SALLE DE CLASSE AVEC BOREAUX ADMINISTRATIFS DANS CERTAINES ÉCOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE DE LA COMMUNE D'ANCOSSAS, DEPARTEMENT DU HADT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	29-08-2019

16

Reference	05/AC/GOUV-OU/CRPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 05/AC/GOUV-OU/CRPM/2019 DU 22 AOUT 2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE DE LA DELEGATION REGIONALE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL DE L'OUEST.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	13-09-2019

17

Reference	001TER/DC/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/19 Lire
Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001TER/DC/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/19 DU 23 AOÛT 2019 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES DE L'ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE – REGION DU CENTREFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2019.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	19-09-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference	05/DC/MOG/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	N° 05/DC/MOG/CLPM/2019 DU 09/08/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TOITURES DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCEE DE HOUPOU, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	30-08-2019

19

Reference	01/19/DC/CG/FAO/PAM/SP/DAF/SF/BBE/2019 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN° 01/19/DC/CG/FAO/PAM/SP/DAF/SF/BBE/2019 DU 23 AOÛT 2019 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE BUREAUX AU COMITE DE GESTION DE L'ASSISTANCE FAO/PAM (CG/FAO/PAM).
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	24-09-2019

20

Reference	008/ASMI/MINADER/DRFP/SM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERETN°008/ASMI/MINADER/DRFP/SM/2019 DU 21 AOÛT 2019 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX D'EXTENSION DU BATIMENT DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	10-09-2019

21

Reference	007/ASMI/MINADER/SG/DRFP/SM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 007/ASMI/MINADER/SG/DRFP/SM/2019 DU 21 AOÛT 2019 POUR LA PRESELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL OU D'UN BUREAU OU CABINET D'ETUDES CHARGE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE EXTERNE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DEPARTEMENTALE DES CHEFS DE LA LEKIE A MONATELE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	10-09-2019

22

Reference	034/2019/UN/R/SG/DIPD/2019 DU 04 AOUT 2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°034/2019/UN/R/SG/DIPD/2019 DU 04 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES N°005/2019/AONO/MINESUP/UN/CIPM/2019 DU 26 JUIN 2019, POUR LA FOURNITURE D'UN BUS CLIMATISE DE 26 PLACES ET D'UN PICK-UP DOUBLE CABINE POUR L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE (ENS) DE L'UNIVERSITE DE NGAOUNDERE A BERTOUA
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

23

Reference	032/2019/UN/R/SG/DIPD/2019 DU 04 AOUT 2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°032/2019/UN/R/SG/DIPD/2019 DU 04 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES N°004/2019/AONO/MINESUP/UN/CIPM/2019 DU 26 JUIN 2019, POUR LA FOURNITURE D'UN BUS CLIMATISE DE 26 PLACES ET D'UN PICK-UP DOUBLE CABINE POUR LES SERVICES CENTRAUX DE L'UNIVERSITE DE NGAOUNDERE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

24

Reference	032/2019/UN/R/SG/DIPD/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 032/2019/UN/R/SG/DIPD/2019 DU 04 AOÛT 2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSÉ APRÈS AVIS D'APPEL D'OFFRES N°004/20L9/AONO/MINESUP/UN/CIPM/2019 DU 26 JUIN 2019, POUR LA FOURNITURE D'UN BUS CLIMATISÉ DE 26 PLACES ET D'UN PICK-UP DOUBLE CABINE POUR LES SERVICES CENTRAUX DE L'UNIVERSITÉ DENGOUNDERÉ
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de clôture	N/A

25

Reference	N°0012/E/2/A/MINH DU/SG/C2D-CR/CCS/2019 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°0012/E/2/A/MINH DU/SG/C2D-CR/CCS/2019 DU 22 AOUT 2019 SUR AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N00007/AMI/MINH DU/C2D-CR/CCS/2019 DU 06 AOÛT 2019 POUR UNE ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE EN PHASE D'EXÉCUTION DU PROGRAMME C2D URBAIN « CAPITALES RÉGIONALES »
Nature de prestation	N/A
Date de clôture	N/A

26

Reference	040/CUD/SG/DIE/SDPMP/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 040/CUD/SG/DIE/SDPMP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'ANALYSE DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 019/AONR/CUD/CIPM/2019 DU 28 JUIN 2019 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC (CUD) FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018 ET SUIVANT
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de clôture	N/A

27

Reference	042/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°042/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016/AONO/CUD/CIPM/2019 DU 27 JUIN 2019 POUR LES ILLUMINATIONS FESTIVES DES FETES DE FIN D'ANNEE 2019 DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2019 ET SUIVANT
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de clôture	N/A

28

Reference	ADDITIF N° 1 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 1A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) N° 00000073/AONO/CCAA/CIPM/2019 DU 10 JUILLET 2019 POUR L'ACQUISITION ET LA FOURNITURE DE DEUX BUS DE TRANSPORT POUR LES AGENTS OPERATIONNELS DE SÛRETÉ.
Nature de prestation	N/A
Date de clôture	N/A

29

Reference	009/C/SP/CRPM-LT/2019 du 22/08/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°009/C/SP/CRPM-LT/2019 DU 22/08/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AONO EN PROCÉDURE D'URGENCE N°C1108TA 141)1V1ÉD/CS1B9CRPMLT/2019 DU 16 JUILLET 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES AFFAIRES SOCIALES POUR LE LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DES AFFAIRES SOCIALES POUR LE LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019
Nature de prestation	N/A
Date de clôture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

30	Reference	N° 1917-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/emcg Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN° 1917-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/EMCGPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/ADC/CIPM/ 2019 DU 22/05/2019
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

31	Reference	N°0000005/C/CAYIII/SG/CIPM/STADU/CADC/ Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°0000005/C/CAYIII/SG/CIPM/STADU/CADC/ DU 23 AOUT 2019 PORTANT ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0005/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/CADC/2019 DU 29 JUILLET 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT ANNEXE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IIIIE BLOC A PHASE I
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

32	Reference	N°0000006/C/CAYIII/SG/CIPM/STADU/CADC/ Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°0000006/C/CAYIII/SG/CIPM/STADU/CADC/ DU 23 AOUT 2019 PORTANT ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0006/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/CADC/2019 DU 30 JUILLET 2019 POUR LE CONTROLE/SUIVI TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT ANNEXE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IIIIE BLOC A PHASE I
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

33	Reference	N°70/19/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ECN./ Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°70/19/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ECN./-PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°15/AONO/MINESEC/CIPM/2019 DU 17 JUIN 2019
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

34	Reference	N° 13 /CRP/CAFAN /19 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 13 /CRP/CAFAN /19APPEL D'OFFRES N°003/AONO/CIPM-CAFAN/SG/2019 DU 18-06-2019
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

35	Reference	COMMUNIQUE N°12/C/C-BONALEA/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°12/C/C-BONALEA/2019 RELATIF A LA PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°03/AC/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 19 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

36	Reference	ADDITIF N° 1 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 1A LA DEMANDE DE COTATION N° 00000081/DC/CCAA/CIPM/2019 DU 07 AOÛT 2019 POUR L'ACQUISITION, LA FOURNITURE ET LA MISE EN EXPLOITATION D'UN APPAREIL DE REPROGRAPHIE A LA CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY. (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

37	Reference	032/2019/UN/R/SG/DIPD/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 032/2019/UN/R/SG/DIPD/2019 DU 04 AOÛT 2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSÉ APRÈS AVIS D'APPEL D'OFFRES N°004/20L9/AONO/MINESUP/UN/CIPM/2019 DU 26 JUIN 2019, POUR LA FOURNITURE D'UN BUS CLIMATISÉ DE 26 PLACES ET D'UN PICK-UP DOUBLE CABINE POUR LES SERVICES CENTRAUX DE L'UNIVERSITÉ DENGOUNDERÉ
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

38	Reference	N°0012/E/2/A/MINH DU/SG/C2D-CR/CCS/2019 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°0012/E/2/A/MINH DU/SG/C2D-CR/CCS/2019 DU 22 AOUT 2019 SUR AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N00007/AMI/MINH DU/C2D-CR/CCS/2019 DU 06 AOÛT 2019 POUR UNE ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE EN PHASE D'EXÉCUTION DU PROGRAMME C2D URBAIN « CAPITALES RÉGIONALES »
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

39	Reference	040/CUD/SG/DIE/SDPMP/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 040/CUD/SG/DIE/SDPMP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'ANALYSE DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 019/AONR/CUD/CIPM/2019 DU 28 JUIN 2019 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC (CUD) FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018 ET SUIVANT
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

40	Reference	042/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°042/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016/AONO/CUD/CIPM/2019 DU 27 JUIN 2019 POUR LES ILLUMINATIONS FESTIVES DES FETES DE FIN D'ANNEE 2019 DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2019 ET SUIVANT
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

41	Reference	041/CUD/SG/DIVMAP/2018 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 041/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE RESTREINTE DE L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/ASMI/CUD/2019 DU 28 JANVIER 2019 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES EN VUE DE L'ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DE DOUALA, ET DE REALISATION DE L'AVANT PROJET SOMMAIRE, AVANT PROJET DETAILLE ET DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES D'UNE SECONDE TRANCHE DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENTFINANCEMENT : BUDGET CUD-EXERCICES 2019
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

42	Reference	N° 1917-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/emcg Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 1917-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/EMCGPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/ADC/CIPM/ 2019 DU 22/05/2019
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

43	Reference	N°0000006/C/CAYIII/SG/CIPM/STADU/CADC Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°0000006/C/CAYIII/SG/CIPM/STADU/CADC/ DU 23 AOÛT 2019 PORTANT ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0006/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/CADC/2019 DU 30 JUILLET 2019 POUR LE CONTROLE/SUIVI TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT ANNEXE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IIIIE BLOC A PHASE I
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

44	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

45	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

46	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

47	Reference	028/CUD/SG/DIE/SDPMP/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 028/CUD/SG/DIE/SDPMP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016/AONO/CUD/CIPM/2019 DU 27 JUIN 2019 POUR LES ILLUMINATIONS FESTIVES DES FETES DE FIN D'ANNEE 2019 DANS LA VILLE DE DOUALA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

48	Reference	009 /D/C/SP/CRPM-LT/2019 du 22/08/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 009 /D/C/SP/CRPM-LT/2019 DU 22/08/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES AFFAIRES SOCIALES POUR LE LITTORAL PASSÉE APRÈS AONO EN PROCÉDURE D'URGENCE N°008/AONO/C/SP/CRPM-LT/2019 DU 16 JUILLET 2019.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

49	Reference	DECISION N° 010/D/C.NLA/SG/STD/L/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 010/D/C.NLA/SG/STD/L/2019PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005-BIS/AONO/C.NLA/CIPM/2019 DU 08 MAI 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE NGOYLA,DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST. (LOT 1,2 ET 3).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

50	Reference	DECISION MUNICIPALE N° 014/DM/C/MROU/SG/CMP/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 014/DM/C /MROU /SG/CMP/2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

51	Reference	DECISION N° 013/DM/C/MROU/SG/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 013/DM/C /MROU /SG/CMP/2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

52	Reference	N°555/19/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ECN Lire
	Titre/objet	DECISION N°555/19/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ECN DU 23 AOUT 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

53

Reference	DECISION MUNICIPALE N° 69 /DM/CB/2019 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 69 /DM/CB/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°03/DC/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 19 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINEDUB, EXERCICE 2019
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

54

Reference	N°0795- 19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/emcg Lire
Titre/objet	DECISION N°0795- 19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/EMCGPORTANT INFRUCTUOSITÉ DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 22/05/2019 POUR LA FOURNITURE DES AGENDAS 2020, CONFÉRENCIERS ET RÉPERTOIRES TÉLÉPHONIQUES À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

55

Reference	N° 18 /DM/CAFAN/SG/19 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 18/DM/CAFAN/SG/19DÉCLARANT L'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/CIPM-CAFAN/SG/2019 DU 18-06-2019 INFRUCTUEUX.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

56

Reference	DECISION N° 011/D/C.NLA/SG/STD/2019 Lire
Titre/objet	DECISION N° 011/D/C.NLA/SG/STD/2019DECLARANT INFRUCTUEUX LES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/C.NLA/CIPM/2019 DU 16 MAI 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE NGOYLA. DEPARTEMENT DU HAUT - NYONG, REGION DE L'EST REPARTIS EN DEUX LOTS.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

57

Reference	N°24/D/J1201/CNG/SG/2019 Lire
Titre/objet	DECISION N°24/D/J1201/CNG/SG/2019 DU 21AOUT2019 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°001/LC/COM-NGOUMOU-PNDP-/CDPM/MEFOU ET AKONO/2018, PASSEE APRES DEMANDE DE COTATION N°001/R-CE/D-MAK/CNG/CDPM/2018 DU 20SEPTEMBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE NGON – OVANGOUL 1 (3,70KM) ET CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT (DALOT SIMPLE DE 1,50 X 1,50M), DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE NGOUMOUFINANCEMENT : PNDP III (IDA) ET COMMUNE DE NGOUMOU
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

58	Reference	ADDITIF N° 007/A/AONO/C/MROU/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 007/A/AONO/C/IVIROU/CIPM/2019 MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DE L'ADDITIF N°006 /A/AONO/C/MROU/CIPM/2019 DU 29 JUILLET 2019 NR: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002-BIS/AONO/C.MROU/2019 DU 09/07/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A AMPEL DANS LA COMMUNE DE MINDOUROU, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE); AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/C.MROU/CIPMP/2019 DU 09/07/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LOGEMENT D'ASTREINTE DU DIRECTEUR DE L'ECOLE PUBLIQUE DE KAGNOL DANS LA COMMUNE DE MINDOUROU, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE)ETDEMANDE DE COTATION N° 004/DC/C.MROU/CIPMP/2019 DU 10/07/2019 POUR LA FOURNITURE D'UNE SCIE MOBILE DE TYPE « LUCAS MIL » A LA COMMUNE DE MINDOUROU, DÉPARTEMENT DU HAUTNYONG, RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE). N° APPELS D'OFFRES OU DEMANDE DE COTATION DATE LIMITE DEREMISE DES OFFRES DATE D'OUVERTUREDES PLIS OBSERVATIONS AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONALOUVERT N° 002-BIS/AONO/C.MROU/2019 DU09/07/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCEPOUR LA REALISATION D'UN FORAGEEQUIPE DE PMH A AMPEL DANS LACOMMUNE DE MINDOUROU,DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG,RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE) 30/08/2019 À 09 HEURES 30/08/2019 À10 HEURES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONALOUVERT N°008/AONO/C.MROU/CIPMP/2019 DU09/07/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCEPOUR L'EXECUTION DESTRAVAUX DECONSTRUCTION DU LOGEMENTD'ASTREINTE DU DIRECTEUR DEL'ECOLE PUBLIQUE DE KAGNOL DANSLA COMMUNE DE MINDOUROU,DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG,RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE) 30/08/2019 À 11HEURES 30/08/2019 À12 HEURES DEMANDE DE COTATION N° 004/ DC/C.MROU/CIPIVIP/2019 DU10/07/2019 POUR LA FOURNITURED'UNE SCIE MOBILE DE TYPE « LUCASMIL» A LA COMMUNE DEMINDOUROU, DÉPARTEMENT DUHAUT-NVONG, RÉGION DE L'EST (LOTUNIQUE). 30/08/2019 À 12HEURES 30/08/2019 À13 HEURES DANS LE MONTAGE DESOFFRES : EN LIEU ET PLACEDU TYPE « LUCAS MILL »TENIR COMPTEEXCLUSIVEMENT DESCARACTÉRISTIQUESMAJEURES DÉFINIES DANSLES SPÉCIFICATIONSTECHNIQUES LE RESTE SANS CHANGEMENT
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

59	Reference	01/AONO/F/F38/CDPM/SAEF-TBEC/2019 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 01/AONO/F/F38/CDPM/SAEF-TBEC/2019 DU 14/08/2019 PORTANT SUR LAMODIFICATION DU MONTANT (EN LETTRE) DE L(ACQUISITION DU DOSSIER D(APPEL D(OFFRES N° 06/AONO/F/F38/CDPM/SAEF-TBEC/2019 DU 06/08/2019 POUR LA PRISE EN CHARGE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE ET D'UN BLOC ADMINISTRATIF EQUIPES AU LYCEE BILINGUE DE CHENGNE, ARRONDISSEMENT DE BAHAM, DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

60	Reference	005/CUN/SG/DT/2019 Du 22 /08/2019 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 005/CUN/SG/DT/2019 DU 22/08/2019 PORTANT RECTIFICATIF DES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT ET DEMANDE DE COTATION SUIVANTS :
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

61	Reference	ADDITIF N°4 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°006/ADM/FR/2019ADDITIF N°4 PORTANT RECTIFICATIF DES DATES DE REMISE ET D'OUVERTURE DES OFFRES ADMINISTRATIVES - TECHNIQUES ET FINANCIERESAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/FR/CIPM/2019 DU 19/07/2019POUR L'ACQUISITION DE TROIS (03) VÉHICULES STATION WAGON AU FONDS ROUTIER (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

62	Reference	ADDITIF N° 1 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 1A L'APPEL D'OFFRES N° 000068/AONO/CCAA/CIPM/2019 DU 08 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ROULANT A LA CCAA EN TROIS (03) LOTS.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

63	Reference	ADDITIF N°002/A/CLBYZ/SG/2019 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°002/A/CLBYZ/SG/2019« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03BIS/AONO/MINDDEVEL/RC/DHS/C- LBYZ/CIPM/2019 DU 1ER AOUT 2019 EN PROCEDURE D'UREGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES EQUIPES DE PMH DANS LES VILLAGES DE MEZA'A ET LEMBE II, COMMUNE DE LEMBE- YEZOOM, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, EN 02 LOTS
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

64	Reference	ADDITIF 2 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE ADDITIF 2 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 120/AONO/CUY/CIPM/2019 DU 03 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DES ILLUMINATIONS DES FETES DE FIN D'ANNEE 2019 DANS LA VILLE DE YAOUNDE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

65	Reference	ADDITIF N° 2 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 2 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/19/AONO/CG/FAO/PAM/SP/DAF/SF/2019 DU 24 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE DE 250 TONNES METRIQUES DE CEREALES (MAÏS GRAIN) EN TROIS (03[S1]) LOTS POUR CONSOMMATION HUMAINE AU COMITE DE GESTION DE L'ASSISTANCE FAO/PAM DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DES GRENIERS COMMUNAUTAIRES DANS LES REGIONS DU NORD ET DE L'EXTREME - NORD [S1]SPÉCIFIER LES LOTS : LOT 1 : 100 TONNES ; LOT 2 : 100 TONNES ; LOT 3 : 75 TONNES
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

66	Reference	ADDITIF N°001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF A LADEMANDE DE COTATION N° 03/DC/SG/DR-OU/DD-NOUN/C-FBOT/CIPM-AG/2019 DU 05/08/2019 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS SCOLAIRES ET PEDAGOGIQUES (PAQUET MINIMUM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE FOUMBOT (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

67	Reference	009/ Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°009/A/R-AD/D-M°BYO/C-BKM/SG/SIGAMP/CIPM/2019 DU 09 AOUT 2019 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE DE REMISE ET DE DEPOUILLMEBT DES OFFRES OBJET DES AVIS CI-APRES:DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/R-AD/D-M°BYO/C-BKIM/SG/CIPMP/2019 DU 26/07/2019 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM) DANS COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

COMMUNE DE MOGODÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/C-MOG/CIPM/2019 DU 09/08/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION CONSTRUCTION DU BATIMENT DU CEAC DE MOGODE (1ER PHASE). DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOGODE ; DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA – REGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 30 393 641354 2222 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le maire de la commune de Mogodé à Mogodé, Autorité Contractante et maitre d'ouvrage lance pour le compte du **MINADER**, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction **du bâtiment du CEAC de MOGODE (1^{er} phase)**, dans l'Arrondissement de Mogodé ; Département du Mayo Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;

3. Cout Prévisionnel

coût estimatif de **Quinze Millions (15 000 000) de Francs CFA.**

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du **MINADER**, Exercice 2019, **Ligne : 53 30 393 641354 2222 821** pour un coût estimatif de **Quinze Millions (15 000 000) de Francs CFA.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du service technique de la commune de Mogodé.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat particulier de monsieur le Maire de commune de Mogodé dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **VINGT MILLE (20 000) francs CFA** auprès de la Recette Municipale de Mogodé.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du secrétariat particulier de monsieur le Maire de la commune de Mogodé, au plus tard le **30/08/2019 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 009/AONO/C-MOG /CIPM/2019 DU 09/08/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT DU CEAC DE MOGODE (1^{er} phase). DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOGODE ; DEPARTEMENT DU

MAYO TSANAGA – REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINADER

EXERCICE 2019, LIGNE LOT N° : 53 30 393 641354 2222 821 A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, **date de signature de votre contrat**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des

finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **300 000 FCFA (Trois cent mille de francs CFA)**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des

finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **300 000 FCFA (Trois cent mille de francs CFA)**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **30/08/2019 à 11 heures** précises dans la salle des délibérations de la Commune de Mogodé, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes 48 heures après l'ouverture des offres ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) Absence de la caution.

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

~~c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à~~

vingt millions (20 000 000) de Francs CFA ;

d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;

e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

f) Non satisfaction, au moins, à 70% des critères essentiels.

13.1.3 : Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

c) Absence d'un sous-détail de prix ;

d) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 55 critères essentiels ci-dessous :

a) Présentation sur **3 critères** ;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères** ;

15. Attribution

c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **12 critères** ;

Le Maire de la commune de Mogodé, Autorité Contractante et Maître d'ouvrage, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disant** après vérifications de ses prix en négociation et l'évaluation sur **13 critères** du dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre vingtdix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du service technique de la commune de Mogodé, Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres.

MOGODE le 9 Aout 2019

Le MAIRE

YAMA GILBERT

COMMUNE DE MINDOUROU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 005BIS/AONO/C.MROU/CIPMP/2019 DU 02/08/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'HOTEL DE VILLE DE MINDOUROU, DANS LA COMMUNE DE MINDOUROU, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE).

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , BUDGET COMMUNE MINDOUROU

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MINDOUROU, Autorité contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour les travaux de réhabilitation de l'hotel de ville de MINDOUROU dans la commune de MINDOUROU, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est. (lot unique).

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- Lot 100 : Travaux Préparatoires ;
- Lot 200 : Terrassement ;
- Lot 300 : Fondations du muret et de la rigole;
- Lot 400 : Maçonnerie-Elévation ;
- Lot 500 : Charpente - Couverture ;
- Lot 600 : Menuiseries bois, métalliques, aluminium et Vitrerie ;

- Lot 700 : Electricité
- Lot 800 : Plomberie — Sanitaire et Assainissement ;
- Lot 900 ; Peinture ;
- Lot 1000 : Revêtements scellés

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel ; **30 000 000 (Trente millions) Francs CFA TTC ;**

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du present appel d'offres sont cofinancés par le Budget d'Investissement du FEICOM/ COMMUNE DE MINDOUROU, EXERCICE 2017

> Montant prévisionnel ; **30 000 000 (Trente millions) Francs CFA TTC ;**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune de MINDOUROU, dès publication du présent avis, à la commune de Mindourou.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA** à la Recette Municipale de MINDOUROU.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de MINDOUROU, au plus tard le 30/08/2019 à 10 Heures précises et portera les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 005BIS/AONO/C.MROU/CIPMP/2019 Du 02/08/2019 en procédure d'urgence POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'HOTEL DE VILLE DE MINDOUROU, DANS LA COMMUNE DE MINDOUROU, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (lot unique).

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de **2% du montant prévisionnel** du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances, soit **600 000 (Six cent mille) Francs CFA TTC**.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du projet, déiivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agree par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable **cent vingt (120) jours** à compter de la date de remise des offres

Sous peine de rejet, les pieces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant délivré les originaux. Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois**.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunion de la Mairie de MINDOUROU **le 30/08/2019 à 11 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de MINDOUROU, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70 % de critères de qualification.
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ;

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAG d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Présence de la Méthodologie d'exécution des travaux Oui/Non
- 4) Planning d'approvisionnement en matériaux et planning d'exécution des travaux Oui/Non-
- 5) L'expérience du personnel d'encadrement Oui/Non
- 6) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 7) Compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre;

1-administrative sera jugée conforme ; .

2-technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 %

3-financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCI? et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de La Mairie de MINDOUROU ou de la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUTNYONG, aux numéros de téléphones ; **243 283 660 / 666 183 702.**

BERTOUA le 2 Aout 2019

Le MAIRE

ZENGLE NTOUH Richard

COMMUNE DE OULI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003 BIS/AONO/RE/DDK/C-OULL/SG/CDPM/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE DAMBI II DANS LA COMMUNE DE OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la réalisation de l'opération ci-dessus indiquée, le Maire de la Commune de OULI, Maître d'ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour les travaux de construction de d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école primaire publique de DAMBI II dans la Commune de OULI, Département de la Kadey, Région de l'EST.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- > Travaux préparatoires ;
- > Terrassements ;
- > Fondations ;
- > Maçonnerie-Elévation ;
- > Charpente-Couverture ;
- > Menuiserie ;
- > Electricité ;
- > Peinture ;
- > Aménagement VRD.

3. Cout Prévisionnel

Dix huit millions (18 000 000) FCFATTC

4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le Budget d'Investissement Public, exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de OULI, Tél : 696 94 08 22, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Mairie de OULI, Tel : 696 94 08 22, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public (Recette Municipale de OULI), d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de OULI, Tél : 696 94 08 22 au plus tard le **05/09/2019 à 10 heures** précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003 BIS/AONO/RE/DDK/C-OULI/SG/CDPM/2019 POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES A
L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE DAMBI II DANS LA COMMUNE DE OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY,
REGION DE L'EST.
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE**

**FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2019.
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours et d'un montant de trois cent cinquante mille (350 000) FCFA, établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière de l'offre administrative et technique seront irrecevables.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Kadey, dans la salle de réunion du Contrôle Financier Départemental de la Kadey à Batouri le **05/09/19 à 11 heures précises**.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

12.1.1. Critères éliminatoires

12.1.1.1. Pièces administratives:

- a) Dossier incomplet;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique
- d) Non-conformité d'une pièce (48) après l'ouverture des offres.

12.1.1.2, Offre technique:

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique «organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;
- e) Entreprise ayant abandonné un marché au cours de trois (03) dernières années et / ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre en charge des Marchés Publics ;
- f) Non obtention de vingt (20) critères sur vingt-cinq (25) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

12.1.1.3. Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

12.1.2. Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;
- b) Moyens matériels (09 critères) ;
- c) Références (02 critères) ;
- d) La patente en cours de validité (01 critère) ;
- e) Attestation de solvabilité financière de Dix millions (10 000 000) FCFA (01 critère).

15. Attribution

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 34 et 35), l'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de OULI Tél : 696 94 08 22.

OULI le 12 Aout 2019

Le MAIRE

ABAH LEVY

COMMUNE DE MESSONDO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/R-CE/D-NK/C-MDO/CDPM/19 DU 23 AOUT 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE RURALE CARREFOUR DIMALA –CARREFOUR SOHIANGA, ARRONDISSEMENT DE MESSONDO DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS –INDIQUÉES.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet les travaux de travaux de **REHABILITATION DE LA ROUTE RURALE : CARREFOUR DIMALA –CARREFOUR SOHIANGA**, ARRONDISSEMENT de **MESSONDO** dans le département du Nyong et Kelle.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- *Travaux préparatoires –études ;*
- *Travaux d'entreprise ;*
- *Terrassement et de chaussée ;*
- *Assainissement et ouvrages ;*
- *Equipements ;*

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : vingt –sept millions sept cent soixante-dix-sept mille (27.777.000)

4. Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont repartis en un (01) lot :

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouvert à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounaises et ayant des compétences dans le domaine de bâtiments et travaux publics.

6. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres, sont financés par le budget d'investissement public (BIP), exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la mairie de messondo des publications u présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu à la mairie de messondo (Secrétariat Général) dès publications du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement du receveur municipal de messondo d'un montant de 65.000f (soixante-cinq mille francs) CFA non remboursables.

9. Remises des offres

~~Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires ,dont un (01) original et six (06) copies~~



marqués comme tels ,devra parvenir à la mairie de la commune de messondo (Secrétariat Général)au plus tard le 19/09/2019 à 12 heures précises contre récépissé et devront porter la mention :
Avis d'appel d'offres national ouvert

N°009/AONO/R-CE/D-NK/C-MDO/CDPM/19 DU 23 AOUT 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE RURALE CARREFOUR DIMALA –CARREFOUR SOHIANGA, ARRONDISSEMENT DE MESSONDO DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le ministre en charge des finances, dont le montant est fixé suivant le tableau ci –dessous : 555 540 (cinq cent cinquante-cinq mille cinq cent quarante) pour chaque lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date d'originalité de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois. Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après la date de validité : des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus .pour le soumissionnaire attributaire du marché le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ,selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dument timbré et signé, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les couts en CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera le 19/09/2019 à partir de 13 heures précises par la commission interne de passation des marchés p... auprès de la commune de messondo siégeant dans la salle de réunion de la mairie de messondo en présence des soumissionnaires ou un de leurs représentants dument mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou pièces falsifiée ;
- Offre (dossier technique ou financier) non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du RPAO ;
- Non-justification de l'exécution d'un projet de construction de bâtiment ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié,
- Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique,
- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme de Technicien Supérieur de Génie Civil ou Génie Rural (Bac+2 au moins)
- Note des critères valides inférieurs à 24/30 soit 80%.

2-Principaux Critères Essentiels

1. Présentation de l'offre 02 éléments
2. Références 07 éléments
3. Personnel d'encadrement 11 éléments
4. Organisation Planning-Méthodologie 05 éléments
5. Matériel 05 éléments

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évalué la moins distante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée, il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'appel d'offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre une durée de quatre –vingt –dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la mairie de **MESSONDO** (Secrétariat Général) au numéro : 693 37 07 48

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, vous pouvez bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 693 37 07 48.

YAOUNDE le 23 Aout 2019

Le M

B

COMMUNE DE MINTOM

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES N°002/AAC/CIPNI/CMTM/2019 DU 12-07-2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONDUCTEUR DE TRAVAUX RELATIFS À LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS SALLES DE CLASSES ÉQUIPÉES ET DEUX BLOCS LATRINES AU LYCÉE DE MINTOM DANS LA COMMUNE DE MINTOM.

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Département du Dja et Lobo et particulièrement la Commune de Mintom connaît un véritable boom démographique ces dernières années. Cela est dû d'une part à l'accroissement de la population locale et d'autre part à l'arrivée massive de déplacés pour des raisons sécuritaires. Cet accroissement de la population s'accompagne naturellement d'un important besoin en structures scolaires.

Le « Programme de développement économique et social des villes secondaires exposées à des facteurs d'instabilité (PRODESV) » cible les zones d'accueil de réfugiés, de déplacés internes et d'autres migrants au Cameroun et appuiera là 1 villes secondaires dont la commune de Mintom dans la Région du Sud.

L'appui se manifeste par la réalisation des projets communaux - surtout la construction des infrastructures publiques - et cela sur la base d'une approche d'intégration de l'entrepreneuriat local, de formation professionnelle et de tra\, aux à haute intensité de main d'oeuvre (HIMO).

C'est ainsi que le Lycée de Mintom a été choisie par la Commune (Maitre d'Ouvrage) de Mintom pour bénéficier de la construction d'un bloc de 3 salles de classe équipées et de 2 blocs de latrines de 3 compartiments chacun.

2. Consistance des prestations

Homme de terrain, le Conducteur des Travaux, placé sous la responsabilité du Maire, sera chargé de la coordination opérationnelle du chantier cité ci-dessus. Il dirigera les travaux, encadrera les équipes et veillera au respect des délais, de la sécurité et de la qualité. Il veillera à l'exécution de toutes les étapes du chantier depuis l'étude d'exécution jusqu'à la réception des travaux.

Il lui sera également confié l'optimisation de l'approvisionnement du chantier et le suivi de la fabrication des équipements scolaires notamment

- des tables bancs;
- des tables et chaises de maîtres
- des armoires incorporées dans les salles de classe.

3. Delai de Livraison

La réalisation de l'activité est estimée à une durée de trois (03) mois.

4. Ouverture des Plis

Les dossiers de candidatures rédigés EN français et composés de : (i) un Curriculum vitae détaillé, faisant état de l'expérience professionnelle justifiée (ii) une lettre de motivation, (iii) une copie certifiée du diplôme et (iiii) une copie certifiée de l'acte de naissance, doivent être déposés en cinq (05) exemplaires (un original daté et signé, et quatre copies), dans une enveloppe l'adresse indiquée ci-dessous, au plus tard le 22 juillet 2019 au bureau du courrier de la commune de Mintom, et devront comporter la mention suivante :

« Manifestation d'intérêt N°002/AAC/CIPM ICMTMI du 12 07 2019 Pour le recrutement d'un conducteur de travaux relatifs à la construction d'un bloc de trois salles de classes équipées et deux blocs latrines au lycée de Mintom dans la Commune de Mintom.

COMMUNE DE MINTOM Tel : 675 30 90 95/697 01 08 10

5. Critères d'évaluation

Le Conducteur des travaux devra justifier des capacités techniques et managériales en gestion et organisation de chantiers de bâtiment suffisantes et d'une expérience avérée en matière d'exécution, suivi et contrôle des chantiers de bâtiments.

Le Conducteur des travaux sera responsable de l'exécution des tâches suivantes :

4.1 Prestations avant le démarrage des travaux :

- Prendre connaissance du site d'intervention et des documents d'exécution des travaux (plans et méthodologie d'exécution des ouvrages, le CCTP, le plan de masse) communiquer toutes anomalies relevées sur le terrain au Maître d'Ouvrage ;
- Organiser le chantier et Elaborer un planning d'exécution des travaux
- Elaborer un plan d'installation de chantier en collaboration avec le Chef de Chantier, le faire approuver par le Maître d'Ouvrage et le mettre en oeuvre avec ses équipements (tables, chaises et fourniture de bureau, etc) ,
- Approuver les sites d'approvisionnement des matériaux locaux de construction et les emplacements des aires de stockage de ces matériaux identifiés par le Maître d'Ouvrage ;
- Quantifier et lister les matériels et matériaux à soumettre à l'appréciation du Maître d'Ouvrage pour

approvisionnement de chantier

- Mobiliser le personnel du chantier recruté par le Maître d'Ouvrage (chef de chantier, ouvriers qualifiés et manoeuvres) en vue du démarrage des travaux ;
- Obtenir du Maître d'Ouvrage l'ordre de service de démarrage des travaux ;

4.2 Prestations pendant l'exécution des travaux

Tous les Procès-verbaux (PV) de réception partielle et les constats des travaux exécutés devront être signés par le Conducteur des travaux, le Chef de Chantier et l'animateur technique PRODESV.

4.2.1. Tâches administratives :

- 1) Veiller à la cohérence du planning d'exécution des travaux élaboré et à la conformité du cahier des charges pendant l'exécution des travaux (à mettre à jour chaque fin de semaine) ;
- 2) S'assurer de la tenue à jour du journal de chantier par le chef de chantier et conserver les originaux des constats des travaux exécutés, du pointage journalier des travaux et des fiches de présence journalière des ouvriers;
- 3) Organiser les réunions hebdomadaires de chantier et rédiger les comptes rendus de ces réunions et les rapports mensuels (avant le 5 du mois suivant) d'avancement des travaux ;
- 4) Veiller à la bonne collaboration de tous les intervenants sur le chantier ;
- 5) Rester l'interlocuteur permanent du personnel de chantier pour toutes les questions administratives et techniques relatives à l'exécution des travaux ;
- 6) Vérifier l'existence effective du plan qualité assurance, et l'adapter au besoin aux conditions et réalités locales pour l'exécution des travaux notamment la qualité des bétons fabriqués, la qualité des fers à béton, des aggrégats, du bois pour la charpente, des tôles, du matériel électrique, des agrégats, etc.
- 7) Participer aux réunions mensuelles organisées par le maître d'Ouvrage.

- a) Vérifier les études, les notes de calcul et les plans complémentaires, les dessins et les détails d'exécution aux cotes et toutes autres prestations nécessaires pour la bonne réalisation des travaux envisagés ;

- b) Participer et vérifier les implantations faites par le Chef de chantier et faire les réceptions techniques préalables des matériaux (sur PV) ;
- c) Suivre et valider les propositions présentées par le chef de chantier pour le bon fonctionnement de certaines parties d'ouvrage après approbation du Maître d'Ouvrage ;
- d) Suivre l'exécution des divers essais de contrôles géotechniques préalable à l'implantation effective de l'ouvrage si nécessité ;
- e) S'assurer du respect des normes de construction définies par le dossier d'exécution ;
- f) S'assurer que les matériaux approvisionnés restent la propriété du maître de l'ouvrage et qu'ils ne soient pas retirés du chantier pour être utilisés ailleurs ;
- g) Vérifier la conformité des ouvrages aux dispositions du dossier d'exécution fournis par le FEICOM : contrôle des dimensions, contrôle de la mise en oeuvre suivant les règles de l'art, et organisation des essais et épreuves ;
- h) Contrôler la qualité des matériaux et des travaux conformément aux normes indiquées ;
- i) Contrôler les quantités de matériaux mis en oeuvre conformément au devis quantitatif et aux plans ;
- j) Réceptionner sur PV les points critiques prescrits, en particulier, les fouilles et fondations, le dallage, le ferrailage, le bois de la charpente, les tôles et le matériel électrique.
- k) vérifier la conformité des équipements des salles de classe et de bureau du Directeur aux dispositions du dossier d'exécution, contrôle de la qualité de bois prescrits et des dimensions, contrôle de la mise en oeuvre suivant les règles de l'art ;
- l) Vérifier et approuver la fiche de pointage des ouvriers avant le paiement ;
- m) Donner les instructions nécessaires pour la bonne marche du chantier ;
- n) Proposer, en collaboration avec l'Animateur Technique PRODESV, la Délégation Régionale du FEICOM, le service technique de la Commune et déconcentrés de l'Etat associés, les solutions appropriées aux problèmes techniques et administratifs liés à l'exécution en cours de travaux ;
- o) Organiser et participer aux réceptions technique des travaux et des fournitures (Conducteur des travaux, animateur technique PRODESV, Délégation régionale du FEICOM, Délégué Départementale (M1NTP ou MINEE), Chef Service Technique Communal) ;
- p) Soumettre les engagements et les décisions ayant des incidences financières à l'accord préalable écrit du Maître d'Ouvrage ;
- q) Veiller au respect et au maintien de la circulation en s'assurant que le chantier est bien signalisé par des panneaux de chantier appropriés pour assurer la sécurité de la circulation dans et autour du chantier.
- r) Veiller à la préservation de l'environnement tout au long des travaux et à la remise en état des lieux à la fin du chantier.
- s) Préparer et participer aux cérémonies de réception des travaux ;

Après avis du Conducteur des travaux, un Chef de chantier sera recruté par l'Autorité Communale pour le secondier sur le terrain. De ce fait, le Conducteur des travaux sera membre de la commission de recrutement du chef de chantier et des ouvriers qualifiés.

6. Renseignements Complémentaires

1, Les Animateurs seront sélectionnés en accord avec la grille d'évaluation.

NB: la note d'au moins 20/30 est requise pour être admissible à l'entretien

2. Les jeunes intéressés peuvent obtenir tous renseignements supplémentaires aux adresses mentionnées ci-dessous et aux heures ouvrables de 7h30 à 16 heures :

- Commune de Mintom
Tel : 675 30 90 95 / 697 01 08 10
Email : nquele@holmailir / communemintom@gmail.com

EBOLOWA le 12 Juin 2019

Le MAIR

BEKONO NEE AKETE ENDAMAN Dibou

COMMUNE EFOULAN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
008/AONO/PU/C.EF/CIPM/2019 DU 21/08/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE REALISATION D'UNE
ADDUCTION D'EAU A L'HOTEL DE VILLE D'EFOULAN**

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Efoulan Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence relatif aux travaux de réalisation d'une mini adduction d'eau potable à l'Hôtel de ville d'Efoulan, Département de la Mvila, Région du Sud.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser dans le cadre de la mise en oeuvre du microprojet comprennent les étapes ci-après

1- Etudes techniques

2- Réalisation d'un forage d'eau positif ;

3- Construction d'un réservoir de 05 in' en BA. de 15 ni de hauteur sous radier :

4- Equipement électrique et pompe électrique ;

5- Construction de trois bornes fontaine :

6- Construction du réseau de refoulement et de distribution.

7- Formation

Les travaux sont définis dans le cadre des normes et références de construction des AEP dans les conditions générales de commande des travaux et du devis quantitatif - estimatif du présent marché.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de Vingt millions (20 000 000) de francs CFA et constitue l'enveloppe plafond du maître d'ouvrage

4. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à égalité de conditions à toutes les Entreprises ou Sociétés de droit Camerounais exerçant dans le domaine des travaux d'hydrauliques, installées au Cameroun, juridiquement et financièrement autonomes, administrées selon les règles du droit commercial et n'étant pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d'Ouvrage.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont cofinancés par le FEICOM et la Commune d'Efoulan

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune d'Efoulan

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de ladite Commune (BP : 204 EBOLOWA, Téléphone 674 63 51 43) dès publication du présent avis. sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat Général **au plus tard le 13/09/2019 à 14 heures** et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE »
N°008/AONO/PU/ C.EF/CIPIVI/2019 DU 21/08/2019
POUR LES TRAVAUX DE RÉALISATION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU A L'HOTEL DE
VILLE D'EFOULAN, DEPARTEMENT DE LA Mvila, REGION DU SUD. »**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu est de trois (03) mois.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du présent DAO. La caution de soumission d'un montant de Quatre cent mille (400 000) FCFA est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Par ailleurs, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un seul temps dans la salle des réunions de l'Hôtel de ville d' Efoulan.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières **aura lieu le 13/ 09/2019 à 15 heures** précises heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Efoulan.

Les soumissionnaires pourront assister à la séance d'ouverture des offres ou se faire représenter par des mandataires ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ou non conforme ;

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Spécifications techniques non conformes au CCTP, Dossier technique incomplet ;
- Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié, Offre financière incomplète
- Offres incomplètes et non-conformes aux conditions fixées par le DAO.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet systématique de l'offre.

Critères essentiels ou de qualification (en notation binaire) Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

• Les références de l'entreprise	oui/non
• Les moyens matériel et logistique à mobiliser	oui/non
• Le personnel d'encadrement de l'entreprise	oui/non
• La méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux	oui/non
• La capacité financière de l'entreprise -	oui/non
• La présentation générale des offres	oui/non

Les critères essentiels ci-dessus énumérés sont détaillés en sous critères dans la grille d'évaluation contenue dans la Pièce N° 2 (Règlement Particulier de l'Appel d'Offres) et le non-respect d'au moins 70% de ces critères entraîne l'élimination systématique de l'offre.

Le système de notation utilisé est le mode binaire (oui ou non).

NB. A l'ouverture des offres. toute soumission non accompagnée des pièces ci-dessus ou non complétée avant un délai de 48 (quarante-huit) heures sera purement et simplement jugée irrecevable

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires relatifs au présent Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôtel de ville d'Efoulan.

EBOLOWA le 21 Aout 2019

Le MAIRE

EBALE ADJOMO Richard

COMMUNE D'EBOWA 1ER

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°
011BIS/AONO/PU/LO7/SP/CDPM/MVILA/2019 DU 09 AOUT 2019 POUR LES TRAVAUX
D'ELECTRIFICATION DE L'ENIET D'EBOWA, SUR FINANCEMENT BIP MINESEC 2019 IMPUTATION : 51
25 331 01 5818160 6143 153**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
51 25 331 01 5818160 6143 153

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet de la Mvila, Autorité contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert qui porto sur les travaux d'Electrification de l'ENIET d'Ebolowa.

2. Consistance des prestations

- Construction d'une bretelle de dérivation TRI 34 mm2 sur portique intermédiaire à poser ;
- Pose IACM ;
- Transfo TRI H61 100KVA-30KV/B2 ;
- Réseau BT TRI 3X70mm2 ;
- Branchements et comptage ;
- Construction d'un local technique ;
- Prestations diverses.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de 16 000 000 (seize millions) de francs CFA et constitue l'enveloppe plafond du maître d'ouvrage.

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente lettre commande sont regroupées en un (01) lot.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à égalité de conditions à toutes les entreprises ou sociétés du droit Camerounais exerçant dans le domaine des travaux d'hydrauliques, installées au Cameroun, juridiquement et financièrement autonomes, administrées selon les règles du droit commercial et n'étant pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirect du Maître d'Ouvrage

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Particulier du Préfet de la Mvila ou sur le site web de l'ARMP www.armacm.cm, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation (DAO) peut être retiré dès publication du présent avis au Secrétariat Particulier de la Préfecture sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable de **25 000 (vingt cinq mille francs) FCFA** versée à la Trésorerie Générale du SUD à Ebolowa.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies respectivement marquées comme telles devra être déposée contre récépissé à la Préfecture de la Mvila **au plus tard le 30 aout 2019 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence
N° 011BIS/AONO/PU/L07/SP/CDPM/MVILA12019 du 09 aout 2019 pour les
travaux d'Electrification de l'ENIET d'Ebolowa, sur financement BIP MINESEC 2019
IMPUTATION : 51 25 331 01 5818160 6143 153

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution de la lettre commande à passer à l'issue de l'Appel d'Offres National Ouvert doit être proposé par le soumissionnaire et constitue un critère de notation mais ne doit pas dépasser le délai maximal de deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie suivant modèle joint en annexe, d'un montant de 300 000 (trois cent mille) Francs CFA, Délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances dans les conditions de la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC).

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le Service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable ainsi que l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances dans les conditions de la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC). Le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et en trois (03) étapes et **aura lieu le 30 aout 2019 à 15 heures** à la Préfecture de la Mvila par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en un temps et en trois étapes.

Première étape : Vérification de la conformité des offres administratives de chaque soumissionnaire ;

Deuxième étape : Evaluation des Offres Techniques ;

Troisième étape: Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Principaux critères éliminatoires

Les principaux critères donnant lieu à l'élimination directe de l'offre sont :

Abandon d'un marché public dans le territoire national au cours des trois (03) dernières années ;

*Pièces administratives

— Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;

— Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au terme des 48 heures réglementaires accordées pour sa régularisation

— Présence des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire sous réserve des poursuites judiciaires envisageables contre leurs auteurs (la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

*Offre technique

— La présence des pièces falsifiées ;

— Note technique inférieure à 70% :

— Le non respect de deux (02) critères essentiels.

*Offre financière

— Absence ou non-conformité du BPU, du DQE ou du sous détail d'un unitaire quantifié dans le DAO ;

— La non-conformité au modèle de soumission.

Principaux critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La capacité financière : Présentation d'une attestation de capacité financière au moins égale au 2/3 du montant prévisionnel du projet ;

- Références de l'entreprise dans les travaux similaires sur financement public (exécution d'au moins un (01) projet similaire au cours des trois (03) dernières années ;

- La qualification et l'expérience des personnels d'encadrement (un conducteur des travaux, un Ingénieur du Génie Electrique ou d'Electrotechnique ayant au moins quatre (04) ans d'expérience minimum ; un chef chantier, Technicien Supérieur ou technicien du Génie Electrique ayant trois (03) ans d'expérience minimum) ;

La disponibilité par le soumissionnaire des matériels appropriés pour l'exécution de ce type de travaux (en propre ou en location : un (01) pick up de liaison, un (01) camion grue et le petit matériel adéquat pour la réalisation de ce type de prestations) ;

- La Non-conformité de l'offre à l'une des spécifications techniques ci-après :

- Plan Type ;
- Délai d'exécution des prestations ;

La non acceptation d'une des conditions de la lettre commande par le soumissionnaire (absence de la visite de site, CCAP, CCTP, CCES et plans types non paraphés , non datés et/ou non signés) ;

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Préfecture de la Mvila ou à l'ENIET d'Ebolowa.

EBOLOWA le 12 Aout 2019

Le PRÉFET

NGAZANG EPSE AKONO Rachel

COMMUNE DE NGAOUNDÉ 3ÈME

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°12/AONO/COMMUNE DE NGAOUNDERE 3ÈME/SG/ST/CIPM/2019 DU 23/08/2019 RELATIF AUX;TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HOTEL DE VILLE DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDEREFINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM EXERCICE 2019IMPUTATION BUDGETAIRE : CONV N°

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget FEICOM de l'année 2019, le Maire de la Commune de NGAOUNDERE 3ème, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de NGAOUNDERE 3ème, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux de construction d'un hôtel de ville dans la Commune de NGAOUNDERE 3ème.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

BATIMENT PRINCIPAL
LOT 100 INSTALLATION DU CHANTIER ET TRAVAUX PRELIMINAIRES
LOT 200 TERRASSEMENT
LOT 300 TRAVAUX DE BETON ET BETON ARME
LOT 400 TRAVAUX DE MAÇONNERIE
LOT 500 ETANCHEITE ET ISOLATION
LOT 600 CHARPENTE ET COUVERTURE ET FAUX PLAFOND
LOT 700 REVETEMENTS DURS
LOT 800 PLOMBERIE
LOT 900 ELECTRICITE
LOT 1000 MENUISERIE BOIS, METALLIQUE, ALU ET VITRERIE
LOT 1100 PEINTURE
LOT 1200 VRD

SALLE DES ACTES
LOT 200 TERRASSEMENT
LOT 300 TRAVAUX DE BETON ET BETON ARME
LOT 400 TRAVAUX DE MAÇONNERIE
LOT 500 ETANCHEITE ET ISOLATION
LOT 600 CHARPENTE ET COUVERTURE
LOT 700 REVETEMENTS DURS
LOT 800 PLOMBERIE
LOT 900 ELECTRICITE
LOT 1000 MENUISERIE METALLIQUE
LOT 1100 MENUISERIE ALUMINIUM ET BOIS
LOT 1200 PEINTURE

LOT 1300 VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **343 305 000 (Trois Cent quarante-trois Millions Trois Cent Cinq mille) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Sans objet ;

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Inter Communale « FEICOM ».

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de NGAOUNDERE 3e, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, sis à l'Hôtel de Ville de NGAOUNDERE 3e dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages,

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de NGAOUNDERE 3eme, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, sis à l'Hôtel de Ville de NGAOUNDERE 3eme dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **200 000 (deux cent mille) Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale NGAOUNDERE 3ème.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat Général de la Commune de NGAOUNDERE 3ème. Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard **le 12/09/2019 à 14 Heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 12/COMMUNE DE NGAOUNDERE 3ème/SG/ST/CIPM/2019 RELATIF AUX:
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HOTEL DE VILLE DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 3eme
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de douze (12) MOIS.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du PAO, d'un montant de **6 866 100 (Six millions huit cent soixante-six mille cent) Francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de Trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 12/09/2019 à 15 heures** précises par la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGAOUNDERE 3ème dans la salle des actes de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- L'absence d'une pièce administrative notamment la caution de soumission délivré par une banque de premier ordre ou par une assurance agréée par le MINFI ;
- La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans «c l'Offre financière » ;
- La note technique inférieure e à 70% des oui ;
- Conducteur des Travaux inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie-Civil ;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1. Bilan financier des trois (03) dernières années ;
2. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
3. Personnels d'encadrement technique sur le chantier ;
4. Matériels essentiels (Camion benne, Aiguille vibrante, bétonnière. Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison, théodolite, bétonnière et Autres matériels) ;
5. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux ; Planning d'exécution des travaux. Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier) ;
6. Preuves d'acceptation des conditions du marché ;
7. Note de présentation générale des offres.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Administration au nom de laquelle sera Conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGAOUNDERE 3e, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de NGAOUNDERE 3ème.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de NGAOUNDERE 3ème, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain ou au FEICOM de l'Adamaoua.

NGAOUNDERE le 23 Aout 2019

Le MAIRE

MASSAGALA ALH DJIKA

COMMUNE DE MOGODÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 10/AONO/C-MOG/CIPM/2019 DU 09/08/2019 2019 POUR LES TRAVAUX DE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES DU TRONÇON KARANTCHL (LIMITE ARRONDISSEMENT DE MOKOLO) AHAOU (LIMITE ARRONDISSEMENT DE BOURHA) DANS LA COMMUNE DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220 100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Mogodé, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre des Travaux Publics , Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux traitement de points critiques du tronçon KARANTCHI (limite arrondissement Mokolo) a Hao (limite arrondissement de BOURHA) dans la Commune de Mogodé, Département Mayo Tsanaga, dans la Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Installation de chantier ;
- Travaux de chaussée ;
- Assainissement et ouvrage de protection;

3. Cout Prévisionnel

Coût estimatif de vingt Millions (20 000 000) de Francs CFA.

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à légalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les Informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement de la Commune de Mogodé, Exercice 2019, Ligne 220 100, pour un coût estimatif de vingt Millions (20 000 000) de Francs CFA.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Mogodé à Mogodé.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Mogodé, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Mogodé d'une somme non remboursable de 30 000 francs au titre des frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Mogodé, au plus tard le 30/08/2019 10 heures, heure locale et devra porter la mention:

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/AONO/C-MOG/CIPM/2019/ DU 09/08/2019 POUR LES TRAVAUX de traitement des points CRITIQUES DU TRONÇON KARANTCHI (LIMITE ARRONDISSEMENT DE MOKOLO) AHAOU (LIMITE ARRONDISSEMENT DE BOURHA) DANS LA COMMUNE DE MOGODE, DEPAR**

DEPAR

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, **date de signature de votre contrat**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme ou modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 400 000 FCFA (quatre Cent Mille Francs CFA), et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme ou modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 400 000 FCFA (quatre Cent Mille Francs CFA), et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le 30/08/2019 à **11 heures** précises dans la salle des délibérations de la Commune de Mogodé, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes 48 heures après l'ouverture des offres ;

b) Pièce falsifiée ou non authentique ;

c) Absence de la caution.

13.1.2 : **Offre technique**

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à vingt millions (20 000 000) de Francs CFA ;

d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;

e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

f) Non satisfaction, au moins, à 70% des critères essentiels.

13.1.3 : **Offre financière**

a) Offre financière incomplète ;

b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

c) Absence d'un sous-détail de prix ;

d) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2 : **Critères essentiels**

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 55 critères essentiels ci-dessous :

a) Présentation sur **3 critères** ;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères** ;

15. Attribution

c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **12 critères** ;

Le Maire de la commune de Mogodé, Autorité Contractante et Maître d'ouvrage, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disant** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères**.

16. Durée Validité des Offres

e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre vingtdix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du service technique de la commune de Mogodé, Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres.

MOGODE le 9 Aout 2019

Le MAIRE

YAMA GILBERT

PORT AUTONOME DE KRIBI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°027/AOIR/PAK/CIPM/2019 DU 20 AOUT 2019
RELATIF A LA MISSION DE REALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE DE LA CREATION D'UNE
SOCIETE CHARGEE DE LA SECURISATION DES OPERATIONS EXERCEES AU PORT DE KRIBI.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi (PAK) souhaite recruter un consultant ayant pour mission de l'assister dans l'évaluation de la faisabilité opérationnelle, juridique et financière du projet de création d'une société chargée de la sécurisation des opérations exercées au Port de Kribi.

L'objectif général est de transformer la Task Force KPS du PAK, en une entité dotée d'une personnalité juridique, capable de proposer une large gamme de services liés à la sécurité à l'ensemble des acteurs réalisant des activités portuaires, logistiques et industrielles dans la zone industrialo-portuaire du Port de Kribi.

2. Consistance des prestations

Afin de permettre au PAK de mener à bien l'ensemble des diligences nécessaires à une structuration optimale de ce projet, le Consultant sera notamment chargé de :

- Effectuer un diagnostic organisationnel et opérationnel de KPS (périmètre d'activités actuel, interactions avec les autres acteurs de la sûreté/sécurité au port de Kribi, ressources humaines, installations, matériels et équipements, etc.) ;
- Effectuer une analyse stratégique du marché et de l'environnement dans lequel devra se développer le projet afin de dégager les facteurs clés de succès (PESTEL, Porter, SWOT, etc.) ;
- Effectuer l'analyse juridique des textes régissant le secteur portuaire et les activités visées et assister le PAK dans l'élaboration de la documentation juridique nécessaire à la réalisation du projet ;
- Définir un modèle économique viable pour le projet (services offerts et tarification associée) et élaborer un business plan détaillé ;
- Proposer une planification opérationnelle du projet ;
- Proposer toute autre activité concourant à l'atteinte de l'objectif visé dans le cadre de cette mission.

Le détail de ces prestations figure dans les Termes de Référence de la mission (TDR).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la mission à l'issue des études préalables est de quatre-vingts millions (80 000 000) FCFA Toutes Taxes Comprises (TTC).

4. Allotissement

La présente consultation n'est pas allotie

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres s'adresse aux entreprises ci-après sélectionnées à l'issue de l'Avis à Manifestation d'Intérêt n°2019/001/AMI/PAK du 14 Février 2019 relatif à la mission de réalisation de l'étude de faisabilité de la création d'une société chargée de la sécurisation des opérations exercées au Port de Kribi.

1) Groupement PRICEWATERHOUSECOOPERS LIMITED/HUDSON TRIDENT LIMITED

2) Groupement MOORE STEPHENS CASABLANCA/MOORE STEPHENS ISRAEL/LEAS & CONSULTANTS/ACA EXPERTISE/BOWMAN GILFILAN/IPSS SECURITY

3) JMJ AFRICA

4) PROJEX SME

6. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le budget PAK, exercices 2019 et 2020 selon les imputations suivantes : Activité 3501 : « Ingénierie Financière », Tâche 3501001 : « Réalisation des études financières et économiques », Compte 605700 : « Achats d'études et prestations de services ».

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés, au Rez de Chaussée de l'Immeuble Emergence, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés, au Rez de Chaussée de l'Immeuble Emergence, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) FCFA dans le Compte spécial CAS- ARMP n° 33598860001 94 à la BICEC. La copie dudit reçu sera déposée lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres à la Cellule des Marchés.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 7 exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir **au plus tard le 23 SEPTEMBRE 2019 à 14 heures** précises, heure locale, à la Cellule des Marchés, au Rez de Chaussée de l'Immeuble Emergence, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi.

Elle portera la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°027/AOIR/PAK/CIPM/2019 DU 20 AOUT 2019 RELATIF A LA MISSION DE REALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE DE LA CREATION D'UNE SOCIETE CHARGEE DE LA SECURISATION DES OPERATIONS EXERCEES AU PORT DE KRIBI.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de la mission objet du présent appel d'offres est de cinq (05) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant d'un million six cent mille (1 600 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques **aura lieu le 23 SEPTEMBRE 2019 à 15 Heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Port Autonome de Kribi dans la salle de réunion sise à l'immeuble EMERGENCE à Kribi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80 points.

13. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires

1) Nombre d'exemplaire des offres insuffisant

2) Dossier administratif

- Absence d'une pièce administrative ;

- Absence de la caution de soumission,

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- Non-conformité du modèle de soumission ;

- Présence des informations de l'offre financière.

3) Dossier technique

- Attestation de solvabilité financière inférieure à seize millions (16 000 000) FCFA ;

JDM n° 1874 du 26 Aout 2019

Page 51 sur 161

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail: pridesoft@armp.cm

27/08/2019



- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
 - Abandon d'un marché public sur le territoire national par le soumissionnaire ;
 - Présence des informations de l'offre financière.
- 4) Obtention d'un score technique inférieur à 80/100 points
- 5) Offre financière
- Absence de la lettre de soumission de la proposition financière.

A. Critères essentiels

N°	Critères d'évaluation	Points
01	Adéquation de la méthodologie et du plan de travail proposés aux Termes de Référence	30
02	Capacité de financement	10
03	Qualification et compétence du personnel-clé affecté à la réalisation de la mission	55
04	Présence de ressortissants nationaux parmi le personnel-clé	05
Note totale d'évaluation du dossier		100

1. Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection basée sur le rapport qualité-coût, conformément aux spécifications du RPAO, à savoir que : les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

Poids de l'offre technique (T) = 80% ;

Poids de l'offre financière (F) = 20%.

La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T) et de la note financière (Nf) par le poids de l'offre financière (F) selon la formule suivante :

$$Ng = (Nt \times T) + (Nf \times F).$$

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée est classée la « mieux disante ». Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre la mieux disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante : Siège social du PAK à Kribi B.P. : 203 Kribi Tél. : (237) 222 46 21 00, E-mail : contact@pak.cm, site web : www.pak.cm.

KRIBI le 20 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

COMMUNE DE NGOG-MAPUBI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN PONCEAU ET DE CERTAINES ROUTES RURALES, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGOG MAPUBI, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2019 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOG MAPUBI, AUTORITE CONTRACTANTE, LANCE UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN PONCEAU ET DE CERTAINES ROUTES RURALES DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGOG MAPUBI, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ. LOT N°3

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet les travaux de réhabilitation d'un ponceau et de certaines routes rurales dans l'arrondissement de NGOG MAPUBI.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les travaux de réhabilitation d'un ponceau et de certaines routes rurales dans l'arrondissement de NGOG MAPUBI. Les travaux sont repartis en un (01) lot.

- Installation chantier,
- Terrassement-chaussée,
- Assainissement,
- Drainage,
- assemblage
- peinture
- équipements
- circulation
- Divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de :

lot N°	intitulé du projet et localité	montant prévisionnels en FCFA
03	Réhabilitation de la Route communale Boumnyebel Village Ngog bassong	27 778 000 (vingt-sept millions sept cent soixante-dix-huit mille francs)

4. Allotissement

Les travaux objet de la demande sont répartis en un (01) lot dans l'arrondissement de NGOG MAPUBI

lot N°	intitulé du projet et localité	Arrondissement
03	Réhabilitation de la Route communale Boumnyebel Village Ngog bassong	Ngog Mapubi

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais justifiant d'un parc d'engins sur présentation des cartes grises certifiées ou un contrat de location signé et enregistré, des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public Exercice Budgétaire 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de NGOG MAPUBI (secrétariat du Maire) dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu à la Mairie de NGOG MAPUBI (secrétariat général) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du **Receveur Municipal de la commune de NGOG MAPUBI** d'un montant non remboursables de **50 000F (cinquante mille francs) CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la commune de Ngog Mapubi **au plus tard le 20 Septembre 2019 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

«**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 004BIS/AONO/R-CE/D-NK/C-NGOG MAPUBI/CIPM/19 DU 27 AOÛT 2019

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN PONCEAU ET DE CERTAINES ROUTES RURALES, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGOG MAPUBI, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.

A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à :

lot N°	intitulé du projet et localité	montant de la caution en FCFA
03	Réhabilitation de la Route communale Boumnyebel Village Ngog bassong	555 560 (cinq cent cinquante-cinq mille cinq cent soixante francs)

et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 20 Septembre 2019 à partir de 13 heures précises** par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie de Ngog Mapubi en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

● Critères éliminatoires

spécifications techniques non conformes au CCTP ;
Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
fausse déclaration ou pièces falsifiées à l'ouverture des plis sous réserve des 48 heures accordées au soumissionnaire ;
Conducteur des travaux non titulaire du diplôme d'Ingénieur de travaux de génie civil ou rural (BAC+3) ;
l'absence de la caution de soumission ;
Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, 80% soit 21 éléments positifs (oui).

● **Evaluation des offres techniques**

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-dessous :

N°	CRITERES ESSENTIELS	Oui	Non
1	Expérience générale du soumissionnaire		
2	Expérience spécifique du soumissionnaire		
3	Expérience et qualification du personnel		
4	Matériel et logistique		
5	Organisation méthodologique et planning		
6	Présentation générale de l'offre		

● **Evaluation des offres financières**

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant fourni une offre technique acceptable seront prises en compte pour l'évaluation financière.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 60 (Soixante) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de la commune de NGOG MAPUBI, au numéro : 694 275 621.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 23 Aout 2019

Le MAIRE

OUM AMOS

COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 3ÈME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
13/AONR/CIPM/C-NGDRE3ÈME/2019 DU 23/08 / 2019 POUR LA MAÎTRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN HÔTEL DE VILLE DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE 3ÈME, DÉPARTEMENT
DE LA VINA, RÉGION DE L'ADAMAOUA.**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Maîtrise d'oeuvre des travaux de construction d'un hôtel de ville dans la Commune de NGAOUNDERE 3ème, Département de la VINA, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment les missions suivantes :
> Mission 1 DET : Direction de l'Exécution des contrats de Travaux ;
> Mission 2 CCR : Contrôle de la conformité des réalisations (COR) ;
> Mission 3 AOR : Assistance aux opérations de réception (AOR).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution est de **16 695 000 (Seize millions Six cent quatre Vingt Quinze Mille) francs CFA** Toutes taxes Comprises (TTC).

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Restreint est ouverte aux Cabinets d'Etudes/BET qui ont été pré-qualifiés à l'issu des Avis à Manifestation d'Intérêt N°001 iAPMC/RAD//D-VINA/C-NGD 3/2019 DU 16 janvier 2019.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Inter Communale « FEICOM ».

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de NGAOUNDERE 3^{ème} dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux de ladite Commune.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être, obtenu auprès du Secrétaire Général de la Commune de NGAOUNDERE 3ème dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **(Cinquante mille) 50 000 Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de NGAOUNDERE 3ème.

9. Remises des offres

Chaque offre,, rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétaire de la Commune de NGAOUNDERE 3ème au plus tard le 12/09/2019 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
13/AONO/CIPM/C-NGDRE 3ème/2019 pour la Maîtrise d'oeuvre des travaux de construction d'un hôtel de ville
dans la Commune de NGAOUNDERE 3ème, Département de la VINA, Région de l'Adamaoua. A n'ouvrir qu'en
séance de dépouillement"**

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de douze (12) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Le Cautionnement provisoire est de trois cent trente-trois mille neuf cent (333 900) FCFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières du soumissionnaire si celui-ci a obtenu la note technique minimale requise. L'ouverture des pièces, administratives et des offres techniques aura lieu le 12/09/2019 à 15 heures précises par la Commission Interne de Passation des marchés placée auprès du Maire de la Commune de NGAOUNDERE 3ème.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée. L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que le soumissionnaire ayant obtenu la note d'au moins 70 points sur 100.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

1. Absence d'une pièce administrative ou non-conformité persistante d'une pièce administrative après épuisement de délais-accordé par la commission ;
2. fausse déclaration ou alors pièce falsifiée ;
3. Note technique Inférieur à 70/100 points.

Critères essentiels

- 1- Plan de travail et méthodologie proposés par rappbrt aux Termes de référence **15 Points**
- 2- Logistique **15 points**
- 3- personnel clé **40 points**
- 4- Références du Consultant **10 points**
- 5- Calendrier des activités **15 points**
- 6- Présentation du dossier **5 points**

Ces critères sont détaillés par des sous-critères au niveau du RPAO.

Les offres financières du soumissionnaire ne seront ouvertes pour la suite de la procédure qu'au cas où ce dernier aurait obtenu une note technique au moins égale à 70 points sur 100.

Le consultant sera choisi sur la base du rapport qualité/coût, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

15. Attribution

Nombre maximum de lots : Sans objet.

16. Durée Validité des Offres

Le sôumissionnaire reste engagé par son offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

A l'issue de l'examen des offres du soumissionnaire par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGAOUNDERE 3ème, le marché des prestations sera conclu entre l'Adjudicataire et l'Autorité Contractante.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de NGAOUNDERE 3ème ou au FEICOM de l'Adamaoua.

NGAOUNDERE le 23 Aout 2019

Le MAIRE

MASSAGALA ALH DJIKA

PORT AUTONOME DE KRIBI

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°029/AONO/PU/PAK/CIPM/2019 DU 20 AOUT 2019 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) VEHICULES AU PORT AUTONOME DE KRIBI EN DEUX (02) LOTS. FINANCEMENT : BUDGET DU PORT AUTONOME DE KRIBI. EXERCICE 2019.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture de quatre (04) véhicules au Port Autonome de Kribi en deux (2) lots.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent la fourniture de quatre (04) véhicules qui devraient répondre aux spécifications techniques majeures ci-après :

- **Lot 1** : deux (02) véhicules de transport en commun

- 1) Moteur Diesel;
- 2) Cylindrée (cc) : 4160 ? C ? 4200 ;
- 3) Nombre de places assises ? 30 ;
- 4) Boite de vitesse : mécanique 5 rapports ;
- 5) Capacité du réservoir de carburant ? 90 L ;
- 6) Empattement (mm): 3900 ? E ? 4000 ;
- 7) Puissance fiscale ? 12 CV.

- **Lot 2** : deux (02) véhicules pick-up double cabine

- 1) Moteur Diesel 4X4;
- 2) Cylindrée (cc) : 2900 ? C ? 3000 ;
- 3) Nombre de places assises ? 05 ;
- 4) Boite de vitesse : manuelle 5 vitesses ;
- 5) Capacité du réservoir de carburant ? 80 L ;
- 6) Empattement (mm): 3000 ? E ? 3500 ;
- 7) Puissance fiscale ? 9 CV.

Le détail des fournitures est précisé dans les spécifications techniques.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'acquisition est de cent cinquante millions (150 000 000) FCFA Toutes Taxes Comprises reparti comme suit :

- Lot 1 : cent millions (100 000 000) FCFA TTC ;
- Lot 2 : cinquante millions (50 000 000) FCFA TTC.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué des lots suivants :

- Lot 1 : deux (02) véhicules de transport en commun ;

- Lot 2 : deux (02) véhicules pick-up double cabine.

5. Participation et origine

L'Appel d'Offres est réservé aux concessionnaires automobiles installés au Cameroun.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du Port Autonome de Kribi, Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés, au Rez de Chaussée de l'Immeuble Emergence, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés, au Rez de Chaussée de l'Immeuble Emergence, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) FCFA** dans le Compte spécial CAS- ARMP n° 33598860001 94 à la BICEC. La copie dudit reçu sera déposée lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres à la Cellule des Marchés.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 7 exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir **au plus tard le 09 SEPTEMBRE 2019 à 14 heures** précises, heure locale, à l'adresse suivante : Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, 2ème étage de l'immeuble EMERGENCE, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm.

Elle portera la mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°029/AONO/PU/PAK/CIPM/2019 DU 20 AOUT 2019 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) VEHICULES AU PORT AUTONOME DE KRIBI EN DEUX (02) LOTS.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour la fourniture des véhicules est de trente (30) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé de finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres et d'un montant de :

Lot 1 : deux millions (2 000 000) FCFA ;

Lot 2 : un million (1 000 000) FCFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières **aura lieu le 09 SEPTEMBRE 2019 à 15heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Port Autonome de Kribi dans la salle de conférence sise au 2^{ème} étage de l'immeuble EMERGENCE à Kribi. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté

14. Critères d'évaluation

1) Non acceptation des conditions du marché.

2) Offre administrative

- Absence d'une pièce administrative ;

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

3) Dossier technique

- Absence de prospectus accompagné des fiches techniques ;

- Absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant ;

- Absence du certificat de conformité des équipements ;

- Non-conformité aux spécifications techniques des fournitures ;

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- Non-respect de 4 critères essentiels sur 5.

4) Dossier financier

- Absence d'un prix unitaire quantifié.

1.1. Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. 1.	Expérience du soumissionnaire	Oui/Non
1. 2.	Spécifications techniques essentielles des fournitures	Oui/Non
1. 3.	Délai de livraison des fournitures	Oui/Non
1. 4.	Disponibilité des pièces de rechange	Oui/Non
1. 5.	Service après-vente	Oui/Non

En cas de non-respect d'un critère éliminatoire ou moins de quatre (04) sur mes cinq (05) critères essentiels, l'offre sera éliminée.

15. Attribution

Le marché sera attribué à l'entreprise ayant satisfait à tous les critères éliminatoires et au moins quatre (04) sur mes cinq (05) critères essentiels et présentant l'offre financière la moins disante. Un soumissionnaire peut être attributaire de tous les deux lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante :

Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, 3ème étage de l'immeuble EMERGENCE, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm.

KRIBI le 20 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

PORT AUTONOME DE KRIBI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°028/AOIR/PAK/CIPM/2019 DU 20 AOUT 2019
POUR RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'ELABORATION DE LA STRATEGIE
MARKETING DU PAK PAR LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI DES PLANS DE DEVELOPPEMENT DES
FILIERES DE CROISSANCES POUR LE RENDRE COMPETITIF SUR LA CÔTE OUEST AFRICAINE.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi (PAK) sollicite des services pour l'élaboration de la stratégie marketing du PAK par la mise en œuvre et le suivi des plans de développement des filières de croissances pour le rendre compétitif sur la Côte Ouest Africaine.

L'objectif global de cette étude est de définir et concevoir les modalités de mise en œuvre et de suivi de la stratégie marketing du PAK, des plans de développement des filières de croissance afin de déterminer le niveau de compétitivité du port de Kribi vis-à-vis des autres ports de la Côte Ouest Africaine.

2. Consistance des prestations

Afin de permettre au PAK de mener à bien l'ensemble des diligences nécessaires à une structuration optimale de ce projet, le Consultant sera notamment chargé de :

- L'identification des facteurs et indicateurs de compétitivités des ports de la côte ouest africaine ;
- L'analyse des besoins et les offres du marché en vue de déterminer avec précision le potentiel de vente des services et les segments les plus intéressants du marché ; tout en tenant compte de la concurrence de son importance ;
- L'analyse comparative de la compétitivité du Port de Kribi et celle des ports de la côte ouest africaine ;
- L'analyse des éléments qui rendent le PAK unique dans l'action de commercialisation de ses services et la captation/ fidélisation de sa clientèle ;
- L'identification des filières de croissance sur la base d'un ensemble de critères jugés pertinents,
- L'élaboration des plans de développement des filières retenues,
- Les modalités de mise en œuvre et de suivi des plans de développement des filières retenues.

Le détail de ces prestations figure dans les Termes de Référence de la mission (TDR).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la mission à l'issue des études préalables est de quatre vingt millions (80 000 000) FCFA Toutes Taxes Comprises (TTC).

4. Allotissement

La présente consultation n'est pas allotie

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres s'adresse aux entreprises ci-après sélectionnées à l'issue de l'Avis à Manifestation d'Intérêt n°2019/002/AMI/PAK DU 06 MAI 2019 relatif à la mission de consultant chargé de l'élaboration de la stratégie marketing du PAK par la mise en œuvre et le suivi des plans de développement des filières de croissances pour le rendre compétitif sur la Côte Ouest Africaine.

1) MTBS (Maritime and Transport Business Solutions)

2) Port of Antwerp International

6. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le budget PAK, exercice 2019 selon les imputations suivantes : ACTIVITE 3204 : « Marketing » Tâche 3204001 : « Etude diverses », Compte 605700 : « Achat études et prestations de service »

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés, au Rez-de-Chaussée de l'Immeuble Emergence, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés, au Rez-de-Chaussée de l'Immeuble Emergence, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cent mille **(100 000) FCFA** (à modifier en fonction du budget du marché) dans le Compte spécial CAS- ARMP n° 33598860001 94 à la BICEC.

La copie dudit reçu sera déposée lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres à la Cellule des Marchés.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 7 exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir **au plus tard le 23 SEPTEMBRE 2019 à 14 heures** précises, heure locale, à la Cellule des Marchés, au Rez-de-Chaussée de l'Immeuble Emergence, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi.

Elle portera la mention suivante :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°028/AOIR/PAK/CIPM/2019 DU 20 AOUT 2019
POUR RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE L'ELABORATION DE LA STRATEGIE MARKETING
DU PAK PAR LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI DES PLANS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES DE
CROISSANCES POUR LE RENDRE COMPETITIF SUR LA CÔTE OUEST AFRICAINE.**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de la mission objet du présent appel d'offres est de huit (08) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant d'un million six cent mille (1 600 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques **aura lieu le 23 SEPTEMBRE 2019 à 15 Heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Port Autonome de Kribi dans la salle de réunion sise à l'immeuble EMERGENCE à Kribi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80 des points.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires

1) Nombre d'exemplaire des offres insuffisant

2) Dossier administratif

- Absence d'une pièce administrative ;

- Absence de la caution de soumission,

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,

- Non-conformité du modèle de soumission ;

- Présence des informations de l'offre financière.

3) Dossier technique

- Attestation de solvabilité financière inférieure à quinze million (15 000 000) ;

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- Abandon d'un marché public sur le territoire national par le soumissionnaire ;

- Présence des informations de l'offre financière.

4) Obtention d'un score technique inférieur à 80/100 points

5) Offre financière

- Absence de la lettre de soumission de la proposition financière.

B. Critères essentiels : Evaluation des dossiers techniques

N°	Critères d'évaluation	Points
01	Adéquation de la méthodologie et du plan de travail proposés aux Termes de Référence	20
02	Capacité de financement	10
03	Qualification et compétence du personnel-clé affecté à la réalisation de la mission	70
Note totale d'évaluation du dossier		100

1. Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection basée sur le rapport qualité-coût, conformément aux spécifications du RPAO, à savoir que : les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont : Poids de l'offre technique (T) = 80% ; Poids de l'offre financière (F) = 20%.

La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T) et de la note financière (Nf) par le poids de l'offre financière (F) selon la formule suivante :

$$Ng = (Nt \times T) + (Nf \times F).$$

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée est classée la « mieux disante ». Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre la mieux disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante :

Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, 3ème étage de l'immeuble EMERGENCE, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm.

KRIBI le 20 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

COMMUNE D'ANGOSSAS

DEMANDE DE COTATION N°001/DC/ C.ANG0/CIPM/2019 DU 01/08/2019 POUR L'EQUIPEMENT DE CINQ (05) BLOCS DE DEUX SALLE DE CLASSE AVEC BOREAUX ADMINISTRATIFS DANS CERTAINES ÉCOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE DE LA COMMUNE D'ANGOSSAS, DEPARTEMENT DU HADT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement d'EXERCICE 2019, LE Maire de la Commune d'ANGOSSAS, autorité contractante, lance, une consultation pour une Demande de Cotation relative à l'équipement de cinq (05) blocs de deux salles de classe avec- bureaux administratifs dans certaines écoles maternelle et primaire de la Commune d'ANGOSSAS, Département dirHagt-Nyong, Région de l'Est (lot unique).

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation, comprennent rééquipement de tables bancs, bureaux et chaises dans certaines écoles maternelle et primaire de la Commune d'ANGOSSAS.

3. Cout Prévisionnel

11117 720 (Onze millions cent dix-sept mille sept cent vingt) Francs CFA TTC ;

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés de droit camerounais.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le budget du FEICOM , EXERCICE 2019.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie d'ANGOSSAS dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être retiré aux heures ouvrables à la Mairie d'ANGOSSAS dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance-de versement, à la Recette Municipale d'ANGOSSAS, d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA.**

8. Remises des offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé au plus tard le **29/08/19 à 10 heures**, heure locale, réceptionnées par le Maître d'Ouvrage à la Mairie d'ANGOSSAS et devront porter la mention:

DEMANDE DE COTATION N°001/DC/ C.ANG0/CIPM/2019 du 01/08/2019 POUR L'EQUIPEMENT DE CINQ (05) BLOCS DE DEUX SALLE DE CLASSE AVEC BOREAUX ADMINISTRATIFS DANS CERTAINES ÉCOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE DE LA COMMUNE D'ANGOSSAS, DEPARTEMENT DU HADT-NYONG, REGION DE L'EST (lot unique)

**Financement : BUDGET FEICOM - EXERCICE 2019 ;
«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum des prestations est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service d'exécuter la livraison.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 1% du montant prévisionnel par lot, soit **111 177 (Cent onze mille cent soixante-dix-sept) Francs CFA**.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 1% du montant prévisionnel par lot, soit 111 177 (Cent onze mille cent soixante-dix-sept) Francs CFA.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité- compétente des administrations ayant émises les pièces originales. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les Offres parvenues "après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente demande de consultation sera déclarée, irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **29/08/19 à 11 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'ANGOSSAS siégeant en présence des soumissionnaires ou de leur représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la Mairie d'ANGOSSAS.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

10.1- Critères éliminatoires:

1. Absence de la caution de soumission; n
2. Pièce administrative falsifiée ;
3. Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;
4. Descriptif Technique non-conformes;
5. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
6. N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification ;
7. Sous-détail des prix unitaires non conforme au modèle du dossier de consultation,

7-1-Critères de qualification :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après ;

1. Présentation générale de l'Offre Oui/Non,
2. Chiffre d'affaire des Exercices 2016, 2017 et 2018: Oui/Non
3. Solvabilité Financière (Attestation de solvabilité, par lot sollicité, délivrée n par une banque de l'ordre agréée par le MINFI) Oui/Non
4. Conformité des fournitures aux spécifications techniques j Oui/Non
5. Planning de livraison Oui/Non

Seuls les soumissionnaires qui auront remplis au moins 70% des critères de qualification ci-dessus verront leur offre financière examinée.

14. Attribution

A l'issu de la comparaison des offres financières, la lettre-cpmmande à élaborer sera proposée à l'attribution au soumissionnaire dont :

Les pièces administrative seront jugées complètes ;

Les propositions techniques seront jugées conformes et auront reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ;

La proposition financière après corrections, conformément aux dispositions du Règlement de la Consultation, des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera classée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie d'ANGOSSAS au numéro de téléphone 698 007 778/243 283 660 ou de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Haut-Nyong, Tél 243 283 660 / 676 700 025.

ANGOSSAS le 1 Aout 2019

Le MAIRE

TSITSOL Anne Marie

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DE L'OUEST

AVIS DE CONSULTATION N° 05/AC/GOUV-OU/CRPM/2019 DU 22 AOUT 2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE DE LA DELEGATION REGIONALE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL DE L'OUEST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouverneur de la Région de l'Ouest, Autorité Contractante lance pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Maître d'Ouvrage, un Avis de Consultation pour l'équipement en mobilier de bureau et matériel informatique de la Délégation Régionale de la Décentralisation et du Développement Local.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ce projet est de **8 500 000 fcfa**

3. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et ayant une expérience dans le domaine de fourniture objet de la présente Demande de Cotation

4. Financement

Les prestations objet de la présente demande de cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de la Décentralisation et du Développement local, Exercice 2019

5. Consultation du Dossier

La Demande de Consultation (DC) peut être consultée aux heures ouvrables au Service Régional de Passation des Marchés Publics dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Ouest, dès publication du présent Avis de Consultation.

6. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis de Consultation, la Demande de Cotation peut être obtenue au Service Régional de Passation des Marchés Publics dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Ouest, contre présentation d'une quittance de versement au trésor Public d'une somme non remboursable de **17 000 (dix sept mille) FCFA**, représentant les frais d'acquisition de la Demande de Cotation.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en sept exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée au Service Régional de Passation de Marchés dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Ouest contre récépissé, au plus tard le **13 SEPTEMBRE 2019 à 10 heures**, heure locale, sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée.

Les offres, contenues dans une enveloppe externe scellée et adressée à l'Autorité Contractante doit porter la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION N° 05/AC/GOUV-OU/CRPM/2019 DU 22 AOUT 2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE DE LA DELEGATION REGIONALE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL DE L'OUEST.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison de l'équipement est fixé à soixante 60 jours maximum à compter de la date notification de l'ordre de service de démarrage.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par une institution financière agréée par le Ministère en Charge des finances d'un montant de **170 000 (cent soixante dix mille) FCFA**.

Cette caution doit être valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres. Cette caution est adressée au Gouverneur de la Région de l'Ouest (Autorité Contractante).

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être libéré impérativement produit en original datant d'au plus trois mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire de la Lettre-Commande, la caution provisoire sera libérée après constitution du cautionnement définitif.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs. Elles devront être datées d'au plus trois mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'Avis de Consultation.

NB : La demande des originaux des documents pourra se faire à tout moment et à chacune des étapes de la procédure de passation et la non production pourrait entraîner la disqualification du candidat.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **13 SEPTEMBRE 2019 à 11 heures**, dans la salle des réunions du Service du Gouverneur de la Région de l'Ouest par la commission Régionale de Passation des Marchés Publics siégeant en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

12. Critères d'évaluation

- a) Etre sous le coup d'une résiliation (Article 102 du code des Marchés Publics) ;
- b) Pièces Administratives absentes ou non conformes et non régularisées dans les 48 heures ;
- c) Offre non conforme aux prescriptions du Descriptif Technique majeur de la fourniture ;
- d) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- e) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- f) Absence de la caution de Soumission ;
- g) Avoir un marché 2018 encore en cours d'exécution du fait de l'entreprise ;
- h) Absence de capacité financière au moins égale au tiers du coût prévisionnel du Marché ;
- i) Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois dernières années.

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les service du Gouverneur de la Région de l'Ouest à Bafoussam, Porte ..., Tél: +237 673 20 57 25/ 699 37 07.

BAFOUSSAM le 22 Aout 2019

Le GOUVERNEUR

AWA FONKA AUGUSTINE

COMMUNE DE MESSONDO

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001TER/DC/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/19 DU 23 AOÛT 2019
POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES DE L'ARRONDISSEMENT DE
MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE – REGION DU CENTRE
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2019.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2019, le Maire de la Commune de MESSONDO lance pour le compte du Gouvernement, une demande de cotation relative à la fourniture du paquet minimum dans les écoles de l'arrondissement de MESSONDO, département du Nyong et Kellé, région du Centre

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la consultation, sont les suivantes :

- La fourniture du matériel y compris toute sujétion ;
- divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **5 943 500 (cinq millions neuf cent quarante-trois mille cinq cent francs) FCFA.**

4. Allotissement

Les prestations du présent dossier de cotation sont réparties en un lot.

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières dans les domaines du mobilier, du matériel et des réseaux informatiques.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2019 de la République du Cameroun.

7. Consultation du Dossier

La demande de cotation peut être consultée aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de la commune de MESSONDO (Secrétariat général), Tél : 694 583 105

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de la commune d'Eseak (Secrétariat General) dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **dix mille (10 000) FCFA** payable à la recette Municipale de MESSONDO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Mairie de la commune de MESSONDO sous pli fermé au plus tard le **19 Septembre 2019 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« **AVIS DE DEMANDE DE COTATION**

N°001TER/DC/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/19 DU 23 AOÛT 2019 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES DE L'ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE – REGION DU CENTRE

« **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à soixante (60) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **118 870 (cent dix-huit mille huit cent soixante-dix francs) CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois. Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **19 Septembre 2019 à 13 heures** précises dans la salle de réunion de la Mairie de Messondo, en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandaté ayant une parfaite connaissance du dossier. Les offres doivent être chiffrées hors taxes (HT) sur la valeur ajoutée (TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.

13. Critères d'évaluation

1. Principaux critères éliminatoires

- Dossier non produit en sept (07) exemplaires
- Offre incomplète ou non conforme
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non-respect des caractéristiques techniques des fournitures.

2. Principaux critères de qualification

- Références du soumissionnaire ;
- Délai de livraison ;
- Capacité financière ;
- Lettre de soumission signée avec cachet.

14. Attribution

Pour chaque lot, le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre financière évaluée le moins disant (hors taxes), reconnue conforme au Dossier de Consultation et remplissant les capacités techniques.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

Conformité des offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de la commune de MESSONDO (Secrétariat général) sis dans les locaux abritant la mairie de Messondo au numéro : 694 583 105

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 23 Aout 2019

Le MAIRE

BILOA

COMMUNE DE MOGODÉ

N° 05/DC/MOG/CLPM/2019 DU 09/08/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TOITURES DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE AU LYCEE DE HOUPOU, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220 100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement de la Commune de Mogodé de l'exercice 2019, Monsieur le Maire de la commune de Mogodé, Autorité Contractante et Maître d'ouvrage lance, un avis de consultation pour les travaux de la réhabilitation des toitures de deux blocs de deux salles de classe au lycée de HOUPOU, Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

N/D

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de treize millions cinq cent mille (13 500.000) Francs CFA

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant de la compétence en la matière.

6. Financement

La prestation objet de la présente demande de cotation est financée par le Budget d'investissement de la Commune de Mogodé, exercice 2019,

7. Consultation du Dossier

N/D

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu auprès du Service Technique de la commune de Mogodé, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de quinze mille (15 000) francs CFA, payable auprès de la Recette Municipale de Mogodé.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du Service Technique de la commune de Mogodé au plus tard le 30/08/2019 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention:

DEMANDE DE COTATION

05/DC/C.MOG/CIPM/AG/2019 DU 09/08/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TOITURES DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLE DE CLASSE AU LYCEE DE HOUPOU, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour l'exécution objet de la présente demande de cotation est de (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant deux cent soixante-dix mille (270.000) francs CFA. Cette caution sera établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°8 de la présente Demande de Cotation.

Elle entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième (30ème) jourinclus après le délai de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

N/D

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps, et aura lieu le 30/08/2019 11 heures précises dans la salle des délibérations de la commune de Mogodé, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en deux (02) étapes :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;

2^{ème} étape : Vérification des offres financières des prestataires dont les offres ont été reconnues administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivantes :

11.1- Critères éliminatoires

11.1.1- Pièces administratives

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

b) Pièce falsifiée ou non authentique ;

c) Fausse déclaration,

d) Documents falsifiés ou scannés ;

11.1.3- Offre financière

a) Offre financière incomplète,

b) Pièces non conformes ;

c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du secrétariat particulier de monsieur le Maire de la commune de Mogodé.

MOGODE le 9 Aout 2019

Le MAIRE

YAMA GILBERT

COMITE DE GESTION DE L'ASSISTANCE FAO/PAM

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATIONN°
01/19/DC/CG/FAO/PAM/SP/DAF/SF/BBE/2019 DU 23 AOÛT 2019 POUR LA FOURNITURE DES
EQUIPEMENTS DE BUREAUX AU COMITE DE GESTION DE L'ASSISTANCE FAO/PAM (CG/FAO/PAM).**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

**DEMANDE DE CONSULTATION N° 01/19/DC/CG/FAO/PAM/SP/DAF/SF/BBE/2019 DU 23 AOÛT 2019
Relative à la fourniture des équipements de bureaux au COMITE DE GESTION DE L'ASSISTANCE FAO/PAM.**

2. Cout Prévisionnel

17 000 000

3. Allotissement

Lot unique

4. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être consulté et obtenu au Comité de Gestion de l'Assistance FAO/PAM (Division Administrative et financière), sis face CRTV Radio, Téléphone : 222 20 03 49 dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable vingt-cinq mille **(25 000) francs CFA** auprès de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) au Compte N° 335988 ouvert par l'ARMP (CAS) ; nom du soumissionnaire : ETS ou Sté _____ et N° de l'Appel d'Offres

A cet effet, vous trouverez ci-joint le bordereau descriptif et quantitatif de ces équipements.

5. Remises des offres

Je vous demande de bien vouloir chiffrer et me retourner au plus tard **le 24 septembre 2019 à 12 heures** sous enveloppe cachetés adressée au Maître d'ouvrage avec la mention :

**CONSULTATION N° 01/19/DC/CG/FAO/PAM/SP/DAF/SF/BBE/2019 DU 23 AOÛT 2019
Relative à la fourniture des équipements de bureaux au COMITE DE GESTION DE L'ASSISTANCE FAO/PAM.**

6. Cautionnement Provisoire

Votre offre devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée du modèle de soumission signé au cas où votre offre serait retenue.

7. Ouverture des Plis

Les offres seront remises et dépouillées au plus tard le 24 septembre 2019 à 13 heures à la salle de réunions du Secrétariat Permanent du CG/FAO/PAM, face CRTV, Radio, Poste National, sis à N'longkak.

8. Renseignements Complémentaires

Ces équipements sont à livrer **au Secrétariat Permanent du CG/FAO/PAM, face CRTV, Radio, Poste National, sis à N'longkak à compter de la date d'entrée en vigueur de la lettre commande.**

Veuillez agréer Madame / Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

YAOUNDE le 23 Aout 2019

Le SECRÉTAIRE PERMANENT

MATAPIT OTHON

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°008/ASMI/MINADER/DRFP/SM/2019 DU 21 AOÛT 2019 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX D'EXTENSION DU BATIMENT DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le but d'améliorer les conditions de travail de son personnel et les performances de ses services centraux, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural lance un Appel à Manifestation d'Intérêt, en vue de la réalisation des études de l'extension du bâtiment des Services Centraux du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.

2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt vise la pré qualification des Bureaux d'Etudes devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour la réalisation des études ci-dessus énoncées.

3. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt s'adresse aux bureaux études techniques de droit Camerounais dont les compétences sont les suivants :

- Etre un Cabinet d'Etudes Architecturales ;
- Avoir les qualifications et expériences avérées d'au moins dix (**10**) ans dans la réalisation des études architecturales de bâtiments à niveaux ;
- Posséder une bonne expérience dans la mise en œuvre des projets architecturaux ;
- Disposer d'un personnel technique et expérimenté pour des missions similaires
- Justifier les capacités Administratives, techniques et financières requises ;
- Présenter un dossier conforme aux spécifications ci-dessous.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en français ou anglais en quatre exemplaires dont un (**01**) original et trois (**03**) copies marquées comme telles et déposés sous pli fermé et scellé, à l'adresse suivante : Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet au plus tard **le 10 Septembre 2019 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°008/ASMI/MINADER/DRFP/SM/2019 DU 21 AOÛT 2019 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX D'EXTENSION DU BATIMENT DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

5. Composition du dossier

Les Cabinets Architecturaux intéressés par cet Appel à Manifestation d'Intérêt devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes :

Volume 1 (pièces administrative)

Le "volume 1" comprendra les documents administratifs suivants (Originaux ou copies certifiées conforme selon les cas) datés de moins de trois (03) mois.

- Une lettre de motivation timbrée dûment signée par le candidat (raison sociale, nom et prénom, adresse) ;
- La copie certifiée conforme de la carte de contribuable en cours de validité, certifiée par le service émetteur ;
- Copie de la non redevance, certifiée par le service compétent.
- Une attestation de non exclusion des marchés publics.

Volume 2 : Composition du dossier Technique

Le dossier technique comprendra :

- Les références acquises par le cabinet dans la réalisation des études similaires ;
- Le personnel clé : Le candidat fournira la liste définissant le personnel d'encadrement, accompagnée des pièces suivantes pour chaque expert, datées de moins de trois (03) mois :

a) CV daté et signé par le concerné ;

b) Copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel proposé.

La réalisation de cette étude nécessitera le personnel technique minimum suivant :

- Un Architecte Sénior, Chef de Mission, ayant au moins dix (10) ans dans la pratique des études architecturales et ayant conduit au moins un (01) études architecturales de bâtiments à niveaux (R+4 et plus) ;
- Un Architecte du projet ayant au moins cinq (05) ans d'expérience ;
- Un Ingénieur du Génie Civil, ayant au moins cinq (05) ans d'expérience dans le calcul de structure de bâtiments complexes et ayant réalisé au moins deux (02) missions similaires au Cameroun ;
- Un Ingénieur Géotechnicien, ayant au moins cinq (05) ans d'expérience dans les essais géotechniques pour les bâtiments à niveaux (R+4 et plus) avec au moins deux (02) missions similaires réalisées au Cameroun ;
- Un Ingénieur électromécanicien chargé des lots technologiques électricité et climatisation ayant au moins cinq (05) ans d'expérience ;
- Un Technicien Supérieur en Topographe, spécialisé dans l'implantation des bâtiments complexes, ayant au moins cinq (05) ans d'expérience dans la réalisation de missions similaires ;
- Un expert en environnement, hygiène et sécurité : ayant au moins trois (03) ans d'expérience dans ce domaine.

6. Critères d'évaluation

Les principaux critères éliminatoires sont :

- Dossier administratif incomplet ou non conforme ;
- Note technique inférieure à 70/100 points.

Critères essentiels

L'évaluation du dossier technique sera faite suivant les critères de notation ci-dessous :

N°	CRITERES ESSENTIELS	POINTS
1	Présentation du dossier	5
2	Références du Consultant pour les missions similaires (au moins trois (03) PV et copies des contrats)	25
4	Moyens matériels (véhicules, matériels de mesures, etc...) joindre copies certifiées des factures et cartes grises des véhicules	10
3	Qualifications et compétences du personnel clé de l'entreprise	60
	Note totale du dossier technique	100

Chaque proposition conforme se voit attribuer un score technique. Une proposition est rejetée à ce stade si elle n'atteint pas le score technique minimum de 70 points.

YAOUNDE le 21 Aout 2019

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 007/ASMI/MINADER/SG/DRFP/SM/2019 DU 21 AOÛT 2019 POUR LA PRESELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL OU D'UN BUREAU OU CABINET D'ETUDES CHARGE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE EXTERNE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DEPARTEMENTALE DES CHEFS DE LA LEKIE A MONATELE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail de tous les chefs traditionnels du Département de la Léké, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, lance un Appel à Manifestation d'Intérêt, en vue de la Maîtrise d'œuvre externe relative aux travaux de construction d'une case communautaire Départementale.

2. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt vise la pré-qualification d'un Consultant individuel ou d'un Bureau d'Etudes devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour la Maîtrise d'œuvre externe relative aux travaux de construction d'une case communautaire Départementale ci-dessus énoncée.

3. Participation et origine

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt s'adresse aux entreprises de droit camerounais dont les compétences sont les suivantes :

- Etre un Cabinet d'études ou un Consultant individuel ;
- Justifier des capacités Administratives, Techniques et Financières requises ;
- Présenter un dossier Administratif conforme aux spécifications du 4.1 ci-dessous;
- Disposer du personnel compatible avec l'étude à réaliser;
- Avoir une bonne expérience dans le domaine des études relatives aux travaux de construction.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en français ou anglais en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme tels et déposés sous pli fermé et scellé, à l'adresse suivante : Direction des Ressources Financières/Service des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
Téléphone : 222 22 16 24, 3e chalet au plus tard le 10 Septembre 2019 . à 14 heures, heure locale et devra porter la mention :

« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 007/ASMI/MINADER/SG/DRFP/SM/2019 DU 21 AOÛT 2019 POUR LA PRESELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL OU D'UN BUREAU OU CABINET D'ETUDES CHARGE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE EXTERNE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DEPARTEMENTALE DES CHEFS DE LA LEKIE A MONATELE »

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

5. Composition du dossier

Les bureaux ou Cabinets d'études et consultants individuels intéressés par cet Avis de Sollicitation à Manifestation d'intérêt, devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes :

Volume 1 (pièces administratives)

Le « volume 1 » comprendra les documents administratifs suivants (Originaux ou copies certifiées conformes selon les cas) datées de moins de trois (03) mois.

- Une lettre de motivation timbrée dûment signée par le candidat (raison sociale, nom (s) et prénom (s), adresse) ;
- La copie certifiée conforme de la carte de contribuable en cours de validité, certifiée par le service émetteur ;
- La copie certifiée conforme de l'Attestation de Non-Redevance en cours de validité, certifiée par le service émetteur ;

Volume 2 : Composition du Dossier Technique

Le dossier technique devra comprendre :

- Les références acquises par l'entreprise en matière d'études de travaux de construction.
- La liste du personnel clé : Le candidat fournira la liste définissant le personnel d'encadrement et de maîtrise, accompagnée des pièces suivantes pour chaque expert, datées de moins de trois (03) mois :
 - a) CV daté et signé par le concerné ;
 - b) La copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel proposé.

La réalisation de cette étude de faisabilité nécessitera les ressources humaines suivantes :

- Un Architecte Sénior, Chef de Mission, ayant au moins dix (10) ans dans la pratique des études architecturales et ayant conduit au moins un (01) étude architecturale de bâtiments à niveaux (R+4 et plus) ;
- Un Architecte du projet ayant au moins cinq (05) ans d'expérience ;
- Un Ingénieur du Génie Civil, ayant au moins cinq (05) ans d'expérience dans le calcul de structure de bâtiments complexes et ayant réalisé au moins deux (02) missions similaires au Cameroun ;
- Un Ingénieur Géotechnicien, ayant au moins cinq (05) ans d'expérience dans les essais géotechniques pour les bâtiments à niveaux (R+4 et plus) avec au moins deux (02) missions similaires réalisées au Cameroun ;
- Un Ingénieur électromécanicien chargé des lots technologiques électricité et climatisation ayant au moins cinq (05) ans d'expérience ;
- Un Technicien Supérieur en Topographe, spécialisé dans l'implantation des bâtiments complexes, ayant au moins cinq (05) ans d'expérience dans la réalisation de missions similaires ;
- Un expert en environnement, hygiène et sécurité : ayant au moins trois (03) ans d'expérience dans ce domaine.

6. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Les principaux critères éliminatoires sont :

- a) Dossier administratif incomplet ou non conforme;
- b) Note technique inférieure à 70/100 points.

Critères essentiels :

L'évaluation du dossier technique sera faite suivant les critères de notation ci-dessous :

N°	Critères d'évaluation	Pts
01	Présentation du dossier	05
02	Références du Consultant pour les missions similaires (au moins 03 PV et 03 copies de contrats enregistrés)	40
03	Qualification et compétence du personnel clé de l'entreprise	55
	Note totale du dossier technique	100

Chaque proposition conforme se voit attribuer un score technique. Une proposition est rejetée à ce stade, si elle n'atteint pas le score technique minimum de soixante-dix (70) points.

YAOUNDE le 21 Aout 2019

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel

UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ

COMMUNIQUE N°034/2019/UN/R/SG/DIPD/2019 DU 04 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES N°005/2019/AONO/MINESUP/UN/CIPM/2019 DU 26 JUIN 2019, POUR LA FOURNITURE D'UN BUS CLIMATISE DE 26 PLACES ET D'UN PICK-UP DOUBLE CABINE POUR L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE (ENS) DE L'UNIVERSITE DE NGAOUNDERE A BERTOUA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

- 1- Maitre d'Ouvrage : Le Recteur de l'Université de Ngaoundéré ;
2- Décision : n° /UN/R/SG/DIPD/2019 du;
3- Financement : Budget de l'Université de Ngaoundéré, exercice 2019,
Imputation : **244-05-390020-670113**
4- Attribution :

N°	OBJET	ATTRIBUTAIRE	Montants (TTC) en FCFA	DELAIS (Jour)
1	Fourniture d'un bus climatisé de 26 places et d'un pick-up double cabine pour l'Ecole Normale Supérieure (ENS) de l'Université de Ngaoundéré à Bertoua	STE CAMI, BP: 1217 Douala	80 000 000	quinze (15)

5- Lieu de souscription : Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Ngaoundéré./-

NGAOUNDERE le 4 Aout 2019

Le RRECTEUR

UPHIE CHINJE MELO

UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ

COMMUNIQUE N°032/2019/UN/R/SG/DIPD/2019 DU 04 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES N°004/2019/AONO/MINESUP/UN/CIPM/2019 DU 26 JUIN 2019, POUR LA FOURNITURE D'UN BUS CLIMATISE DE 26 PLACES ET D'UN PICK-UP DOUBLE CABINE POUR LES SERVICES CENTRAUX DE L'UNIVERSITE DE NGAOUNDERE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

- 1- Maître d'Ouvrage : Le Recteur de l'Université de Ngaoundéré ;
2- Décision : n° /UN/R/SG/DIPD/2019 du;
3- Financement : Budget de l'Université de Ngaoundéré, exercice 2019,
Imputation : **244-05-390020-670113**
4- Attribution :

N°	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANTS (TTC)EN FCFA	DELAIS (jour)
1	Fourniture d'un bus climatisé de 26 places et d'un pick-up double cabine pour les Services Centraux de l'Université de Ngaoundéré	STE CAMI, BP:1217 Douala	80 000 000	Quinze (15)

5- Lieu de souscription : Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Ngaoundéré./-

NGAOUNDERE le 4 Aout 2019

Le RRECTEUR

UPHIE CHINJE MELO

UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRE

**COMMUNIQUE N° 032/2019/UN/R/SG/DIPD/2019 DU 04 AOÛT 2019 PORTANT PUBLICATION DU
RÉSULTAT D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSÉ APRÈS AVIS D'APPEL D'OFFRES
N°004/20L9/AONO/MINESUP/UN/CIPM/2019 DU 26 JUIN 2019, POUR LA FOURNITURE D'UN BUS
CLIMATISÉ DE 26 PLACES ET D'UN PICK-UP DOUBLE CABINE POUR LES SERVICES CENTRAUX DE
L'UNIVERSITÉ D'ENGAOUNDÉRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

- 1- Maitre d'Ouvrage : Le Recteur de l'Université de Ngaoundéré ;
2- Décision : n° 031/2019/UN/R/SG/DIPD/2019 du 04 Août 2019 ;
3- Financement : Budget de l'Université de Ngaoundéré, exercice 2019, Imputation : 244-05-390020-67113
4- Attribution :

N°	Objet	Attributaire	Montants (TTC) en FCFA	Délais (Jour)
1	Fourniture d'un bus climatisé de 26 places et d'un pick-up double cabine pour les Services Centraux de l'Université de Ngaoundéré	STE CAMI, BP: 1217 Douala	80 000 000	Quinze (15)

- 5- Lieu de souscription : Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Ngaoundéré./-

NGAOUNDERE le 4 Aout 2019

Le RRECTEUR

UPHIE CHINJE MELO

MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**ADDITIF N°0012/E/2/A/MINH DU/SG/C2D-CR/CCS/2019 DU 22 AOÛT 2019 SUR AVIS A MANIFESTATION
D'INTERET N00007/AMI/MINH DU/C2D-CR/CCS/2019 DU 06 AOÛT 2019 POUR UNE ASSISTANCE À
MAITRISE D'OUVRAGE EN PHASE D'EXÉCUTION DU PROGRAMME C2D URBAIN « CAPITALES
RÉGIONALES »**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, informe les soumissionnaires concernés qu'un additif a été apporté à l'article 9 de l'avis à manifestation d'intérêt en objet.

La date de présentation et de remise des dossiers de manifestation d'intérêt qui était initialement prévue pour le 30 Août 2019 à 10h00 à la Cellule Centrale de Suivi du Programme C2D-Urbain « Capitales Régionales », sis derrière la DGSN à Nlongkak est reportée au Lundi 16 Septembre 2019 à 10h00 au même lieu.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 22 Aout 2019

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 040/CUD/SG/DIE/SDPMP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'ANALYSE DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 019/AONR/CUD/CIPM/2019 DU 28 JUIN 2019 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC (CUD) FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018 ET SUIVANT

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

Les entreprises ci-après désignées sont, à l'issue de l'examen des offres administratives et techniques déclarées éligibles à la phase d'analyse des offres financières relative à l'appel d'offres susmentionné pour obtention d'une note technique de 70 points/100 :

Rang	Adjudicataires	Note Technique
1	ETS GSP	70/100
2	ETS YAYA & CIE	70/100

Par ailleurs et au regard de ces résultats, ces soumissionnaires sont qualifiés pour la suite de la procédure.

DOUALA le 23 Aout 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°042/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016/AONO/CUD/CIPM/2019 DU 27 JUIN 2019 POUR LES ILLUMINATIONS FESTIVES DES FETES DE FIN D'ANNEE 2019 DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2019 ET SUIVANT

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°028/M/CUD/CIPM/SDPMAP/2019 du 23/08/2019, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lots	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en jours)
1	NOUDICAM PLUS SARL <i>B.P. : 15 190 Douala,</i> <i>Tél. : (237) 699 68 36 16</i>	120 925 463	90

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Etudes, des Investissements et des Opérations Economiques/Sous -Direction de passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la voirie Municipale sise au 620, Rue du Gouverneur CARRAS de BONANJO, au 2ème étage de l'immeuble NSIA, dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 23 Aout 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

ADDITIF N° 1A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) N° 00000073/AONO/CCAA/CIPM/2019 DU 10 JUILLET 2019 POUR L'ACQUISITION ET LA FOURNITURE DE DEUX BUS DE TRANSPORT POUR LES AGENTS OPERATIONNELS DE SÛRETE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), Maître d'Ouvrage, informe les soumissionnaires intéressés par l'Appel d'Offres dont l'objet est susmentionné, des amendements ci-dessous apportés au dossier d'Appel d'Offres :

Au lieu de	Lire plutôt
Pièce N° 1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE	
14. Les principaux critères de qualification a. Critères éliminatoires - Absence de la caution de soumission dans le dossier administratif - Pièces falsifiées ou fausses déclarations - Offre incomplète (offre technique ou financière incomplète) - Absence d'un certificat d'origine du matériel proposé au cas où les équipements sont fabriqués hors du triangle national ; Ou Absence d'un certificat de garantie du matériel si les équipements sont fabriqués ou montés au Cameroun. - Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié - Caractéristiques des fournitures proposées non conformes à plus de 10% aux spécifications minimales exigées - Note technique inférieure à 70% de oui	14. Les principaux critères de qualification a. Critères éliminatoires - Absence de la caution de soumission dans le dossier administratif - Pièces falsifiées ou fausses déclarations - Offre incomplète (offre technique ou financière incomplète) - Absence d'un certificat d'origine du matériel proposé au cas où les équipements sont fabriqués hors du triangle national ; Ou Absence d'un certificat de garantie du matériel si les équipements sont fabriqués ou montés au Cameroun. - Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié - Caractéristiques des fournitures proposées non conformes à plus de 10% aux spécifications minimales exigées - Note technique inférieure à 70% de oui et, - Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures suivant l'ouverture des plis.
	Article 17 : Attribution Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), Maître d'Ouvrage, attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.
PIECE N° 2 : REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES	

Article 4 : Candidats admis à concourir

En règle générale, l'Appel d'Offres s'adresse à tous les soumissionnaires, sous réserve des dispositions ci-après :

1. **a.** Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement :

b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous- traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt.

Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :

- Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou
- Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 17, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous- traitants dans plus d'une offre.

c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les régies du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d'Ouvrage.

Article 4 : Candidats admis à concourir

4.1. Si l'appel d'offres est restreint, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de pré-qualification.

4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les fournisseurs, sous réserve des dispositions ci-après :

a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement.

b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt.

ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause

17, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous- traitants dans plus d'une offre.

c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle démontre qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous l'autorité directe de l'Autorité Contractante ou du Maître d'ouvrage.

19.6. La caution de soumission peut être saisie : a. Si le Soumissionnaire : i. Retire son offre pendant le délai de validité qu'il aura spécifié dans son offre ; ou ii. N'accepte pas la correction des erreurs en application de l'article 32 du RGAO ; ou b. Si le Soumissionnaire retenu : i. Manque à son obligation de souscrire le marché en application de l'article 39 du RGAO ; ou ii. Manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 40 du RGAO.	<u>19.6. La caution de soumission peut être saisie :</u> <u>a. Si le Soumissionnaire :</u> <u>i. Retire son offre pendant le délai de validité qu'il aura spécifié dans son offre ; ou</u> <u>ii. N'accepte pas la correction des erreurs en application de l'article 32 du RGAO ; ou</u> <u>b. Si le Soumissionnaire retenu :</u> <u>i. Manque à son obligation de souscrire le marché en application de l'article 38 du RGAO. ou</u> <u>ii. Manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 39 du RGAO.</u> <u>iii. Refuse de recevoir notification du marché ou de l'ordre de service de démarrage des prestations.</u>
27.1. Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, et à la vérification de la qualification des soumissionnaires, et à la recommandation d'attribution du Marché ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du Marché n'aura pas été rendue publique.	<u>27.1. Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, à la vérification de la qualification des soumissionnaires et à la proposition d'attribution du Marché ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du Marché n'aura pas été rendue publique, sous peine de disqualification de l'offre du soumissionnaire et de la suspension des auteurs de toutes activités dans le domaine des Marchés Publics.</u>
Article 35 : Attribution Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.	Article 35 : Attribution 35.1. Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées. 35.2. Si l'appel d'offres porte sur plusieurs lots, l'offre la moins-disante sera déterminée en évaluant ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment, en prenant en compte les remises offertes par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot. 35.3 Toute attribution des marchés de fournitures se fait au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires et présentant l'offre évaluée la moins-disante ;

YAOUNDE le 23 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ASSOUMOU KOKI Paule

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°009/C/SP/CRPM-LT/2019 DU 22/08/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AONO EN PROCÉDURE D'URGENCE N°C1108TA 141)1V1ÉD/CS1B9CRPMLT/2019 DU 16 JUILLET 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES AFFAIRES SOCIALES POUR LE LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DES AFFAIRES SOCIALES POUR LE LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Gouverneur de la Région du Littoral, **Autorité Contractante**, Communique :

Par Décision **N°009/D/C/SP/CRPM-LT/2019 du 22/08/2019**, La Lettre Commande objet de l'Appel d'Offres National ouvert susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
CETECH SARL BP : 2671 Douala , Tel : 33 43 96 2 / 699 714 728	9 929 718 (Neuf millions neuf cent vingt-neuf mille sept cent dix-huit)	trois (03) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, pour l'établissement du Marché y relatif.

DOUALA le 22 Aout 2019

Le GOUVERNEUR

IVAHA DIBOUA Samuel Dieudonné

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUEN° 1917-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/EMCGPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/ADC/CIPM/ 2019 DU 22/05/2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par Décision N° 0795 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/emcg du 08 Août 2019, le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 02/AONO/ADC/CIPM/2019 du 22/05/2019, relatif à la fourniture des agendas 2020, conférenciers et répertoires téléphoniques à la société Aéroports Du Cameroun S.A, est déclaré infructueux.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA, passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 8 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

COMMUNE DE YAOUNDE III

**COMMUNIQUE N°0000005/C/CAYIII/SG/CIPM/STADU/CADC/ DU 23 AOUT 2019 PORTANT ADDITIF A
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°0005/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/CADC/2019 DU 29 JUILLET 2019 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DU BATIMENT ANNEXE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IIIE
BLOC A PHASE I**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III^e, Maître d'ouvrage et Autorité Contractante porte à la Connaissance des entreprises intéressées à l'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
**N°0005/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/CADC/2019 DU 30 JUILLET 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU
BATIMENT ANNEXE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III^e BLOC A PHASE I**, que le DAO suscité est
modifié et complété ainsi qu'il suit :

N°	Informations Modifiées		Au lieu de	Lire
01	Pièce N°2 : Règlement Général de l'Appel d'Offre (RGAO)	Retranscription Intégrale des articles	Article 4-1-si l'appel d'offre est restreint, l'appel d'offre s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de pré-qualification. Article 4-2 : i est associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres, ii présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offre, à l'exception des offres variantes autorisées selon l'article 18, la cas échéant, cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre. Article 17-b iii- refuse de recevoir notification du marché ou de l'ordre de service de démarrage des prestations. Article 26 – Aucune information à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, à la vérification de la qualification des soumissionnaires et à la proposition d'attribution du Marché ne sera donné aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du Marché n'aura pas été rendue publique, sous peine de disqualification de l'offre du soumissionnaire et de la Suspension des auteurs de toutes activités dans le domaine des marchés publics. Article 32-4 : si l'offre évaluée la moins-disante est jugée anormalement basse ou est fortement déséquilibrée par rapport à l'estimation du Maître d'ouvrage des travaux à exécuter dans le cadre du Marché, la Commission peut à partir du sous-détail des prix fournis par le soumissionnaire pour n'importe quel élément, ou pour tous les éléments du détail quantitatif et estimatif, vérifier si ces prix sont compatibles avec les méthodes de construction et le calendrier proposer. Au cas où les justificatifs présentés par le soumissionnaire ne lui semblent pas satisfaisants, l'autorité contractante peut rejeter ladite offre après l'avis technique de l'Agence de Régulation des Marchés Publics. Article 34-3 : Toute attribution des Marchés de travaux se fait au Soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères d'évaluation et présentant l'offre évaluée la moins disante.	

N°	Informations Modifiées		Au lieu de	Lire
02	Pièce N°4 : Cahier des Clauses Administratives et Particulières (CCAP)	Article 8 : Ordres de service	Les ordres de services à caractère technique liés au déroulement normal du chantier seront directement signés par le Maître d'Ouvrage ou son représentant et notifiés au cocontractant par l'ingénieur ou le Maître d'œuvre (le Cas échéant) avec copie à l'autorité cocontractante, au chef de Service	Les ordres de services à caractère technique liés au déroulement normal du chantier seront directement signés par le chef de Service des Marchés ou son représentant et notifiés au cocontractant par l'ingénieur ou le Maître d'œuvre (le Cas échéant) avec copie à l'autorité cocontractante, avec copie au chef de Service
03	Pièce N°10 : formulaires et model à Utiliser		Cadre du planning	Voir pièces jointes
			Fiche de présentation du personnel	
			Fiche de présentation du matériel	
			Fiche de présentation des références	

YAOUNDE le 23 Aout 2019

Le MAIRE

OTELÉ MANDA Etienne Marcel

COMMUNE DE YAOUNDE III

COMMUNIQUE N°0000006/C/CAYIII/SG/CIPM/STADU/CADC/ DU 23 AOÛT 2019 PORTANT ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0006/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/CADC/2019 DU 30 JUILLET 2019 POUR LE CONTROLE/SUIVI TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT ANNEXE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IIIE BLOC A PHASE I

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III^e, Maître d'ouvrage et Autorité Contractante porte à la Connaissance des entreprises intéressées à l'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°0006/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/CADC/2019 DU 30 JUILLET 2019 POUR LE CONTROLE/SUIVI TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT ANNEXE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III^e BLOC A PHASE I, que le DAO suscité est modifié et complété ainsi qu'il suit :

N°	Informations Modifiées		Au lieu de	Lire
01	Avis d'appel d'offres	5. <i>financement</i>	Version Anglaise : 36 945 000 FCFA	Version Anglaise : 36 296 296 FCFA
		7. <i>Acquisition</i>	Version Anglaise : 25 000 FCFA	Version Anglaise : 60 000 FCFA
		13. <i>critères d'évaluation</i>	13.1 Critères éliminatoire : Intégrer absence de la caution de soumission	
02	Pièce N°7 : Cahier des Clauses Administratives et Particulières (CCAP)	Article 6: <i>Textes Généraux</i>	Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 est abrogé par le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés "Publics"	
		Article 8 : <i>Ordres de service</i>	Les ordres de services à caractère technique liés au déroulement normal du chantier seront directement signés par le Maître d'Ouvrage ou son représentant et notifiés au cocontractant par l'ingénieur ou le Maître d'œuvre (le Cas échéant) avec copie à l'autorité cocontractante, au chef de Service	Les ordres de services à caractère technique liés au déroulement normal du chantier seront directement signés par le chef de Service des Marchés ou son représentant et notifiés au cocontractant par l'ingénieur ou le Maître d'œuvre (le Cas échéant) avec copie à l'autorité cocontractante, avec copie au chef de Service

YAOUNDE le 23 Aout 2019

Le MAIRE

OTELE MANDA Etienne Marcel

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

COMMUNIQUE N°70/19/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ECN./-PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°15/AONO/MINESEC/CIPM/2019 DU 17 JUIN 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

COMMUNIQUE :

L'Entreprise ci-après désignée est déclarée attributaire de la Lettre-Commande objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°15/AONO/MINESEC/CIPM/2019 DU 17 JUIN 2019, pour l'équipement de l'atelier pour la filière bijouterie joaillerie du Lycée Technique de Bertoua en matériels didactiques de la manière suivante :

AVIS N°	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT en FCFA TTC	DELAI (JOURS)	IMPUTATION
15	Equipement de l'atelier pour la filière bijouterie joaillerie du Lycée Technique de Bertoua en matériels didactiques	SOCIETE TECHNO-POLE CAMEROUN	48 120 417	90	53 25 332 01 571208 2270 443

Le responsable de ladite entreprise est invité à prendre attache, dès publication du présent Communiqué, avec le Service des Marchés Publics, bâtiment "C" porte 813, pour l'établissement du projet de contrat correspondant.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de les retirer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 23 Aout 2019

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

COMMUNE D'AFANLOUM

**COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 13 /CRP/CAFAN /19APPEL D'OFFRES
N°003/AONO/CIPM-CAFAN/SG/2019 DU 18-06-2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la commune d'Afanloum, informe les entreprises et le public, de ce qui suit :

L'appel d'offres susmentionné ayant pour objet l'exécution des travaux de **viabilisation du lotissement communal** dans la commune d'Afanloum, département de la Mefou et Afamba Région du centre,

est déclaré infructueux.

AFANLOUM le 26 Aout 2019

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

COMMUNE DE BONALÉA

COMMUNIQUE N°12/C/C-BONALEA/2019 RELATIF A LA PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°03/AC/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 19 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, communique :

Par Décision Municipale N°69/DM/CB/2019 du 22/08/2019 , la lettre-commande objet de l'Avis de Consultation susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Entreprise adjudicataire	Désignation du lot	Objet de la lettre-commande	Montant TTC	Délai d'exécution
ETS GLOBAL SERVICES PLUS, Tél : 697 85 20 40	Unique	Fourniture du paquet minimum aux écoles publiques de la Commune	8 833 444	30 jours

Le représentant de ladite entreprise adjudicataire est prié de se présenter, pour suite de la procédure, au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, Tel : 652 02 68 57 / 699 91 90 24 / 696 32 48 59 / 694 18 98 22 dès notification de la présente décision, dans un délai maximal de sept (07) jours. Passé ce délai, le Maire se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Par ailleurs, les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

BONALEA le 22 Aout 2019

Le MAIRE

BELLE TITI

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

ADDITIF N° 1A LA DEMANDE DE COTATION N° 00000081/DC/CCAA/CIPM/2019 DU 07 AOÛT 2019 POUR L'ACQUISITION, LA FOURNITURE ET LA MISE EN EXPLOITATION D'UN APPAREIL DE REPROGRAPHIE A LA CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), Maître d'Ouvrage, porte à la connaissance des soumissionnaires intéressés par la Demande de Cotation référencée en rubrique, que les amendements ci-dessous, y ont été apportés.

Au lieu de	Lire plutôt
Pièce N° 1 : AVIS POUR UNE DEMANDE DE COTATION	
1. 14. Les principaux critères de qualification Les critères d'évaluation sont les suivants : 14.1. Critères d'évaluation - l'absence de la caution de soumission ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif - de fausses déclarations ou des pièces falsifiées - la non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture (Cf pièce 5) - l'absence d'un prix unitaire quantifié - la non-conformité de la Soumission du modèle de soumission - l'absence des prospectus accompagnés des fiches techniques du fabricant - l'absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant le cas échéant <u>Le non-respect de 70% de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.</u>	

1. **14. Les principaux critères de qualification**

Les critères d'évaluation sont les suivants :

14.1. Critères d'évaluation

- l'~~absence de la caution de soumission~~ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif
- de ~~fausses déclarations~~ ou des pièces falsifiées
- la ~~non-conformité aux spécifications techniques~~ majeures de la fourniture (Cf pièce 5)
- l'~~absence d'un prix unitaire quantifié~~
- la ~~non-conformité de la Soumission~~ du modèle de soumission
- l'~~absence des prospectus accompagnés des fiches techniques~~ du fabricant
- l'~~absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant~~ le cas échéant
- ***Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures suivant l'ouverture des plis.***

LA SUITE DANS LE FICHIER JOINT

YAOUNDE le 23 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ASSOUMOU KOKI Paule

UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ

COMMUNIQUE N° 032/2019/UN/R/SG/DIPD/2019 DU 04 AOÛT 2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSÉ APRÈS AVIS D'APPEL D'OFFRES N°004/20L9/AONO/MINESUP/UN/CIPM/2019 DU 26 JUIN 2019, POUR LA FOURNITURE D'UN BUS CLIMATISÉ DE 26 PLACES ET D'UN PICK-UP DOUBLE CABINE POUR LES SERVICES CENTRAUX DE L'UNIVERSITÉ D'ENGAOUNDÉRÉ

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

- 1- Maitre d'Ouvrage : Le Recteur de l'Université de Ngaoundéré ;
2- Décision : n° 031/2019/UN/R/SG/DIPD/2019 du 04 Août 2019 ;
3- Financement : Budget de l'Université de Ngaoundéré, exercice 2019, Imputation : 244-05-390020-67113
4- Attribution :

N°	Objet	Attributaire	Montants (TTC) en FCFA	Délais (Jour)
1	Fourniture d'un bus climatisé de 26 places et d'un pick-up double cabine pour les Services Centraux de l'Université de Ngaoundéré	STE CAMI, BP: 1217 Douala	80 000 000	Quinze (15)

- 5- Lieu de souscription : Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Ngaoundéré./-

NGAOUNDERE le 4 Aout 2019

Le RRECTEUR

UPHIE CHINJE MELO

MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**ADDITIF N°0012/E/2/A/MINH DU/SG/C2D-CR/CCS/2019 DU 22 AOÛT 2019 SUR AVIS A MANIFESTATION
D'INTERET N00007/AMI/MINH DU/C2D-CR/CCS/2019 DU 06 AOÛT 2019 POUR UNE ASSISTANCE À
MAITRISE D'OUVRAGE EN PHASE D'EXÉCUTION DU PROGRAMME C2D URBAIN « CAPITALES
RÉGIONALES »**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, informe les soumissionnaires concernés qu'un additif a été apporté à l'article 9 de l'avis à manifestation d'intérêt en objet.

La date de présentation et de remise des dossiers de manifestation d'intérêt qui était initialement prévue pour le 30 Août 2019 à 10h00 à la Cellule Centrale de Suivi du Programme C2D-Urbain « Capitales Régionales », sis derrière la DGSN à Nlongkak est reportée au Lundi 16 Septembre 2019 à 10h00 au même lieu.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 22 Aout 2019

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 040/CUD/SG/DIE/SDPMP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'ANALYSE DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 019/AONR/CUD/CIPM/2019 DU 28 JUIN 2019 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC (CUD) FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2018 ET SUIVANT

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

Les entreprises ci-après désignées sont, à l'issue de l'examen des offres administratives et techniques déclarées éligibles à la phase d'analyse des offres financières relative à l'appel d'offres susmentionné pour obtention d'une note technique de 70 points/100 :

Rang	Adjudicataires	Note Technique
1	ETS GSP	70/100
2	ETS YAYA & CIE	70/100

Par ailleurs et au regard de ces résultats, ces soumissionnaires sont qualifiés pour la suite de la procédure.

DOUALA le 23 Aout 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°042/CUD/SG/DIE/SDPMAP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016/AONO/CUD/CIPM/2019 DU 27 JUIN 2019 POUR LES ILLUMINATIONS FESTIVES DES FETES DE FIN D'ANNEE 2019 DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2019 ET SUIVANT

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°028/M/CUD/CIPM/SDPMAP/2019 du 23/08/2019, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lots	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en jours)
1	NOUDICAM PLUS SARL <i>B.P. : 15 190 Douala,</i> <i>Tél. : (237) 699 68 36 16</i>	120 925 463	90

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Etudes, des Investissements et des Opérations Economiques/Sous -Direction de passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la voirie Municipale sise au 620, Rue du Gouverneur CARRAS de BONANJO, au 2ème étage de l'immeuble NSIA, dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 23 Aout 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 041/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE RESTREINTE DE L'AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/ASMI/CUD/2019 DU 28 JANVIER 2019 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES EN VUE DE L'ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DE DOUALA, ET DE REALISATION DE L'AVANT PROJET SOMMAIRE, AVANT PROJET DETAILLE ET DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES D'UNE SECONDE TRANCHE DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT FINANCEMENT : BUDGET CUD-EXERCICES 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

Les entreprises ci-après, sont présélectionnées à l'issue de l'Avis de Sollicitation suscitée, pour participer à l'Appel d'Offres relatif à la sélection des bureaux d'études pour l'actualisation du schéma Directeur d'assainissement de Douala, et de réalisation de l'avant projet sommaire, avant projet détaillé et dossier de consultation des entreprises d'une seconde tranche des travaux d'assainissement :

Noms des groupements d'entreprises	Contacts
Groupement STUDI INTERNATIONAL / STUDI CAMEROUN	Abidjan Cocody Golf, B.P : 1 177 Tel. : : (237)699471239 Email : inquiries@dargroup.com
Groupement EGIS EAU/EGIS CAMEROUN/CREACONSULT	Tel. : +322537795 Email : m.gemoets@arter.be
Groupement SCE /LE COMPETING/SCET TUNISIE	Tel. : 01 40 22 98 53 Email : contact@a-mt.fr
Groupement ARTELIA / ECTA BTP	Tel. : (237) 222 221 185
SEURECA - VEOLIA	Tel. : +34 976 238 429 Email : info@ingennus.es
Groupement CABINET MERLIN/CABINET MERLIN AFRIQUE DE L'OUEST/BETA CONSULT	

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUEN° 1917-19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/EMCGPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/ADC/CIPM/ 2019 DU 22/05/2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par Décision N° 0795 -19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/emcg du 08 Août 2019, le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 02/AONO/ADC/CIPM/2019 du 22/05/2019, relatif à la fourniture des agendas 2020, conférenciers et répertoires téléphoniques à la société Aéroports Du Cameroun S.A, est déclaré infructueux.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA, passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 8 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

COMMUNE DE YAOUNDE III

COMMUNIQUE N°0000006/C/CAYIII/SG/CIPM/STADU/CADC/ DU 23 AOUT 2019 PORTANT ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0006/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/CADC/2019 DU 30 JUILLET 2019 POUR LE CONTROLE/SUIVI TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT ANNEXE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IIIE BLOC A PHASE I

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III^e, Maître d'ouvrage et Autorité Contractante porte à la Connaissance des entreprises intéressées à l'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°0006/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/CADC/2019 DU 30 JUILLET 2019 POUR LE CONTROLE/SUIVI TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT ANNEXE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III^e BLOC A PHASE I, que le DAO suscité est modifié et complété ainsi qu'il suit :

N°	Informations Modifiées		Au lieu de	Lire
01	Avis d'appel d'offres	5. <i>financement</i>	<i>Version Anglaise : 36 945 000 FCFA</i>	<i>Version Anglaise : 36 296 296 FCFA</i>
		7. <i>Acquisition</i>	<i>Version Anglaise : 25 000 FCFA</i>	<i>Version Anglaise : 60 000 FCFA</i>
		13. <i>critères d'évaluation</i>	<i>13.1 Critères éliminatoire : Intégrer absence de la caution de soumission</i>	
02	Pièce N°7 : Cahier des Clauses Administratives et Particulières (CCAP)	Article 6: <i>Textes Généraux</i>	<i>Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 est abrogé par le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés "Publics"</i>	
		Article 8 : <i>Ordres de service</i>	<i>Les ordres de services à caractère technique liés au déroulement normal du chantier seront directement signés par le Maître d'Ouvrage ou son représentant et notifiés au cocontractant par l'ingénieur ou le Maître d'œuvre (le Cas échéant) avec copie à l'autorité cocontractante, au chef de Service</i>	<i>Les ordres de services à caractère technique liés au déroulement normal du chantier seront directement signés par le chef de Service des Marchés ou son représentant et notifiés au cocontractant par l'ingénieur ou le Maître d'œuvre (le Cas échéant) avec copie à l'autorité cocontractante, avec copie au chef de Service</i>

YAOUNDE le 23 Aout 2019

Le MAIRE

OTOLE MANDA Etienne Marcel

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE
DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 02/07/2019

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie I : Projets de petite et moyenne envergure)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES
COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie II : Projets relevant de la compétence des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NGO JOSEPH

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 028/CUD/SG/DIE/SDPMP/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016/AONO/CUD/CIPM/2019 DU 27 JUIN 2019 POUR LES ILLUMINATIONS FESTIVES DES FETES DE FIN D'ANNEE 2019 DANS LA VILLE DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Lettre – Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2019 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 016/AONO/CUD/CIPM/2019 du 27 Juin 2019 pour les Illuminations festives des fêtes de fin d'année ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 25 Juillet 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres du 02 Août 2019 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 08 Août 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N° 034/EMH/KNSE/CUD/CIPM/2019 du 08 Août 2019;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1^{er}: L'entreprise ci-après est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné

Lots	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai (en jours)
1	NOUDICAM PLUS SARL <i>B.P. : 15 190 Douala,</i> <i>Tél. : (237) 699 68 36 16</i>	Cent vingt millions neuf cent vingt cinq mille quatre cent soixante trois (120 925 463)	90

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU LITTORAL

DECISION N° 009 /D/C/SP/CRPM-LT/2019 DU 22/08/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES AFFAIRES SOCIALES POUR LE LITTORAL PASSÉE APRÈS AONO EN PROCÉDURE D'URGENCE N°008/AONO/C/SP/CRPM-LT/2019 DU 16 JUILLET 2019.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Gouverneur de la Région du Littoral, Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;
Vu le Décret N°2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ;
Vu le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret N°2012 /075 du 08 mars 2012 portant Organisation du Ministère Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la Lettre-Circulaire N°005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative aux mesures transitoires à observer suite à la signature du décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
la Décision N°198/D/C/SG/DAAJ du 12 Avril 2019 constatant la composition de la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral ;
Considérant le Budget d'Investissement Public, exercice 2019 ;
Considérant l'AONO en procédure d'urgence N°008/AONO/C/SP/CRPM-LT/2019 du 16 Juillet 2019

Considérant le rapport d'analyse y relatif du 9 Août 2019 de la Sous-Commission d'Analyse des Offres ;
Considérant le Procès-Verbal de la session N°019 du lundi 19 Août 2019 de la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral relatif à ladite attribution ;
Vu la lettre de proposition d'attribution N°042/012/L/CRPM/LT/Sec du 19 Août 2019 du Président de la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral ;

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise CETECH SARL, BP : 2671 Douala, Tel : 33 43 96 92/ 699 714 728 est déclarée adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'AONO sus-rappelé, pour un montant TTC de FCFA : 9 929 718 (Neuf millions neuf cent vingt-neuf mille sept cent dix-huit), et un délai d'exécution de trois (03) mois.

Article 2 : Le Représentant de ladite entreprise est prié de se présenter à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral dès publication de la présente décision, dans un délai maximal de sept (07) jours, pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. I?

DOUALA le 22 Aout 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

IVAHA DIBOUA Samuel Dieudonné

COMMUNE DE NGOYLA

DECISION N° 010/D/C.NLA/SG/STD/L/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005-BIS/AONO/C.NLA/CIPM/2019 DU 08 MAI 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE NGOYLA, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST. (LOT 1,2 ET 3).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOYLA
(Maître d'Ouvrage)

Article 1 : Est déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande relative l'Appel d'Offres National Ouvert N° 005-BIS/AONO/C.NLA/CIPM/2019 du 08/05/2019, le soumissionnaire ci-après désigné :

N° du lot	Adjudicataire	Montant TTC	Délais D'exécution	LOCALITE
Lot 1	Ets DAN ET CO	17.496.837	QUATRE (04) MOIS	NTAM-CARREFOUR

Tel 690.020.248

NGOYLA le 2 Aout 2019

Le MAIRE

SAMBA OWONA Juliette Evelyne Epse MEILLON

COMMUNE DE MINDOUROU

**DECISION MUNICIPALE N° 014/DM/C /MROU /SG/CMP/2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE
COMMANDE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mindourou Officier de TOrdre du Mérite Camerounais (Autorité Contractante).

DECIDE :

Article 1er: ETS OM & FILS Tél : 676 20 40 82 BP : 118 Bertoua est attributaire de la Lettre-Commande relative à la construction de certaines infrastructures publiques dans la Commune de Mindourou, Département du Haut-Nyong. Région de l'Est :

• **Lot N° 02 : Finition d'une salle de classe à l'Ecole Primaire Publique de MALENE : 7 999 927 TTC**

Financement :

• Lot N°02 : Budget de la Commune de Mindourou, Exercice 2019, Imputation ; 221 100

Délai D'exécution ; Trois (03) mois

Article 2 : La présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera./.

MINDOUROU le 7 Aout 2019

Le MAIRE

ZENGLE NTOUH Richard

COMMUNE DE MINDOUROU

DECISION MUNICIPALE N° 013/DM/C /MROU /SG/CMP/2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mindourou Officier de l'Ordre du Mérite Camerounais (Autorité Contractante).

DECIDE:

Article 1er : L'ETS NANA & FILS Tél ; 671 65 58 91/ 699 64 24 76 BP : 11 761 Yaoundé est attributaire de la Lettre-Commande relative à la construction de certaines infrastructures publiques dans la Commune de Mindourou, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est ;

- Lot N° 01 : Construction du logement d'astreinte de L' Infirmier chef du centre de santé d'Ampel : 9 499 264 TTC

Financement :

- Lot N°01 ; Budget comité riverain Sud, Exercice 2018 Imputation : 220 110

Délai D'exécution : Trois (03) mois

Article 2 : La présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera./.

MINDOUROU le 7 Aout 2019

Le MAIRE

ZENGLE NTOUH Richard

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

DECISION N°555/19/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ECN DU 23 AOUT 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

Vu La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques;
Vu La loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2019 ;
Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
Vu le décret n°22018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu Le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;
Vu Le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu La circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2019;
Vu La circulaire n°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;
Vu la proposition d'attribution n°75/CIPM/MINESEC/2019 du 27 juillet 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère des Enseignements Secondaires.

DECIDE

Article 1er : L'entreprise ci-après désignée est déclarée attributaire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National

Ouvert N°15/AONO/MINESEC/CIPM/2019 DU 17 JUIN 2019, pour l'équipement de l'atelier pour la filière bijouterie joaillerie du Lycée Technique de BERTOUA en matériels didactiques, de la manière suivante :

AVIS N°	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT en FCFA TTC	DELAI (JOURS)	IMPUTATION
15	Equipement de l'atelier pour la filière bijouterie joaillerie du Lycée Technique de Bertoua en matériels didactiques	SOCIETE TECHNO-POLE CAMEROUN	48 120 417	90	53 25 332 01 571208 2270 443

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera. /-

YAOUNDE le 23 Aout 2019

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

COMMUNE DE BONALÉA

**DECISION MUNICIPALE N° 69 /DM/CB/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE
RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°03/DC/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 19 JUILLET 2019 POUR LA
FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BONALEA,
DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT
DU MINEDUB, EXERCICE 2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONALEA,
Autorité Contractante

Vu la constitution ;
Vu la loi N°2004 /17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
Vu la loi N°2004 /18 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
Vu la loi N°2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu la loi N°2018/012/ du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu le décret N°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Bonaléa ;
Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu l'arrêté N°00000187/AJMINATD/DCTD du 04 novembre 2013 constatant l'élection de Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 30 Septembre 2013 dans la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral ;
Vu l'arrêté N°00000008/A/MINATD/DCTD du 07 avril 2016 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral ;
Vu la décision N°19/DM/CB/M/2019 du 22 avril 2019 constatant la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa ;
Considérant la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Considérant la circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;
Considérant le Budget de la Commune de Bonaléa, exercice 2019 ;
Considérant l'Avis de Consultation N°03/AC/C-BONALEA/CIPM/2019 du 19 juillet 2019 pour les prestations susmentionnées ;
Considérant le procès-verbal de la séance du 16 août 2019 de la Commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Bonaléa, relatif à l'ouverture des offres et à la proposition d'attribution ;
Considérant la lettre de proposition d'attribution du 16 août 2019 du Président de la Commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Bonaléa,

DECIDE :

Article 1er : L'entreprise ci-dessous est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative à l'Avis de de Consultation susvisé :

Entreprise adjudicataire	Désignation du lot	Objet de la lettre-commande	Montant TTC	Délai d'exécution
ETS GLOBAL SERVICES PLUS, Tél : 697 85 20 40	Unique	Fourniture du paquet minimum aux écoles publiques de la Commune	8 833 444	30 jours

Article 2 : Le représentant de ladite entreprise adjudicataire est prié de se présenter, pour suite de la procédure, au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, Tel : 652 02 68 57 / 699 91 90 24 / 696 32 48 59 / 694 18 98 22 dès notification de la présente décision, dans un délai maximal de sept (07) jours. Passé ce délai, le Maire se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

BONALEA le 22 Aout 2019

Le MAIRE

BELLE TITI

AÉROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N°0795- 19/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/EMCGPORTANT INFRACTUOSITÉ DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 22/05/2019 POUR LA FOURNITURE DES AGENDAS 2020, CONFÉRENCIERS ET RÉPERTOIRES TÉLÉPHONIQUES À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses textes subséquents dans ses dispositions non contraires à celles du décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.;

Vu La Résolution N° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;

Vu La Résolution N° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Résolution N° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;

Vu L'Appel d'Offres National Ouvert **N° 02/AONO/ADC/CIPM/2019 du 22/05/2019** ;

Vu Le Rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières ;

Considérant la correspondance N° 0111-19/ADC/CIPM/se du 02 Juillet 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} – Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert **N° 02/AONO/ADC/CIPM/2019** du **22/05/2019**, relatif à la fourniture des agendas 2020, conférenciers et répertoires téléphoniques à la société Aéroports Du Cameroun S.A, est déclaré infructueux.

ARTICLE 2 – La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 8 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

COMMUNE D'AFANLOUM

**DECISION MUNICIPALE N° 18/DM/CAFAN/SG/19 DÉCLARANT L'APPEL D'OFFRES
N°003/AONO/CIPM-CAFAN/SG/2019 DU 18-06-2019 INFRUCTUEUX.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Afanloum,

Vu la constitution ;
Vu la loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
Vu la loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
Vu la loi N° 2004/019 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Régions ;
Vu le décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de la tutelle sur les communes, syndicats des Communes et Etablissements Communaux, et tous les textes modificatifs et complémentaires ;
Vu le décret N°95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la commune d'AFANLOUM ;
Vu le décret n°2016/178 du 05 avril 2016 portant nomination de **Monsieur DJIKDENT Emmanuel Mariel, Administrateur Civil Principal**, aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Afamba ;
Vu le Décret n°2018/0366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2018/449 du 1^{er} Aout 2018 portant organisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL) ;
Vu l'arrêté N°00018/A/MINATD/DCTD du 30 Octobre 2013 constatant l'élection de **Madame MEYANGA MARIE ANGELE Epse NOAH** comme **Maire de la commune d'Afanloum** ;
Vu la décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents de commissions internes de passation des marchés auprès des Communes et Communes d'arrondissement ;
Vu le procès-verbal d'ouverture des plis n°005 du 07 Août 2019 ;
Considérant les prévisions budgétaires ;
Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

ARTICLE 1^{ER} : est déclaré **infructueux** l'appel d'offres N°003/AONO/CIPM-CAFAN/SG/2019 DU 18-06-2019 pour l'exécution des travaux de viabilisation du lotissement communal dans la commune d'Afanloum, département de la Mefou et Afamba. Région du centre. Conformément aux dispositions de l'article N° 103 alinéa (1) b) du code des marchés publics en raison de l'absence d'offres enregistrées jusqu'à la date limite de dépôts des offres.

ARTICLE 2 : la présente décision sera publiée à l'Agence de Régulation des Marchés (ARMP) et notifiée au Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Afanloum et aux autres membres de ladite Commission.

ARTICLE 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

AFANLOUM le 26 Aout 2019

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

COMMUNE DE NGOYLA

DECISION N° 011/D/C.NLA/SG/STD/L/2019 DECLARANT INFRUCTUEUX LES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/C.NLA/CIPM/2019 DU 16 MAI 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE NGOYLA. DEPARTEMENT DU HAUT - NYONG, REGION DE L'EST REPARTIS EN DEUX LOTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOYLA
(Maître d'Ouvrage)

DECIDE :

Article 1 Sont déclarés infructueux les Lots 1 et 2 de l'Appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/C.NLA/CIPM/2019 du 16/05/2019 pour l'exécution des travaux de construction de certaines infrastructures publiques dans la Commune de Ngoyia, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est, pour note technique insuffisante.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

NGOYLA le 2 Aout 2019

Le MAIRE

SAMBA OWONA Juliette Evelyne Epse MEILLON

COMMUNE DE NGOUMOU

DECISION N°24/D/J1201/CNG/SG/2019 DU 21AOUT2019 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°001/LC/COM-NGOUMOU-PNDP-/CDPM/MEFOU ET AKONO/2018, PASSEE APRES DEMANDE DE COTATION N°001/R-CE/D-MAK/CNG/CDPM/2018 DU 20SEPTEMBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE NGON – OVANGOUL 1 (3,70KM) ET CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT (DALOT SIMPLE DE 1,50 X 1,50M), DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE NGOUMOUMINANCEMENT : PNDP III (IDA) ET COMMUNE DE NGOUMOU

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOUMOU (AUTORITE CONTRACTANTE),

D E C I D E :

- Vu la constitution ;
- Vu le décret n° 2018/336 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2019/002 du 04 Janvier 2019 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2011/412 du 09 Décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ;
- Vu le décret n°2018/336 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics
- Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° **2017/343 du 03 juillet 2017**, portant nomination de **Monsieur BOUBA HAMAN** aux fonctions de Préfet du Département de la MEFOU et AKONO ;
- le décret n° 2018/406 du 11 juillet 2018 portant prorogation du mandat des conseillers municipaux ;
- Vu
- Vu l'arrêté n° 00000244/A/MINATD/DCTD du 08 Novembre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 30 Septembre 2013 dans la Commune de NGOUMOU, Département de la MEFOU et AKONO, Région du Centre ;
- Vu La mise en demeure adressée au Cocontractant en date du 11 juillet 2019
- Vu Le procès-verbal d'évaluation de la mise en demeure du 08 août 2019
- Vu La notification du constat de carence au Cocontractant en date du 08 août 2019
- Vu Les pièces versées au dossier.

Considérant les nécessités de service,

D E C I D E :

Article 1er : En application des dispositions de l'article 181 alinéa b, du décret N°2018/336 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics, la lettre commande n°001/LC/COM-NGOUMOU-PNDP-/CDPM/MEFOU ET AKONO/2018, passée après Demande de Cotation N°001/R-CE/D-MAK/CNG/CDPM/2018 DU 20 SEPTEMBRE 2018 pour les travaux de réhabilitation de la route Ngon – Ovangoul 1 (3,70km) et construction d'un ouvrage de franchissement (dalot simple de 1,50 x 1,50m), dans la commune de Ngoumou, département de la Mefou et Akono, région du Centre est, pour compter de la date de signature de la présente décision, résiliée aux torts, frais et risques exclusifs de la Sté COGECI Sarl, BP : 8855 Yaoundé, Tel : 677 64 31 23 / 6 94 49 86 30 représenté par son Directeur Général Monsieur Gervais ONOMO

Article 2 : Conformément aux dispositions de l'article 181 alinéa b, du Code des Marchés Publics, l'entreprise sus visée est interdite de soumission à la commande publique pour une durée de deux (02) ans, à compter de la date de signature de la présente Décision. Pendant la période d'interdiction, celle-ci ne peut faire acte de candidature, ni co-traiter ou sous-traiter tout ou partie des prestations objet de la commande publique, sauf dérogation spéciale exclusivement accordée par le Ministre chargé des Marchés Publics.

Article 3 : Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et les autorités contractantes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée, publiée suivant la procédure d'urgence et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE DE MINDOUROU

ADDITIF N° 007/A/AONQ/C/IVIROU/CIPM/2019 MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DE L'ADDITIF N°006 /A/AONO/C/MROU/CIPM/2019 DU 29 JUILLET 2019 NR: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002-BIS/AONO/C.MROU/2019 DU 09/07/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A AMPEL DANS LA COMMUNE DE MINDOUROU, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE); AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/C.MROU/CIPMP/2019 DU 09/07/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LOGEMENT D'ASTREINTE DU DIRECTEUR DE L'ECOLE PUBLIQUE DE KAGNOL DANS LA COMMUNE DE MINDOUROU, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE)ETDEMANDE DE COTATION N° 004/DC/C.MROU/CIPMP/2019 DU 10/07/2019 POUR LA FOURNITURE D'UNE SCIE MOBILE DE TYPE « LUCAS MIL » A LA COMMUNE DE MINDOUROU, DÉPARTEMENT DU HAUTNYONG, RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE). N° APPELS D'OFFRES OU DEMANDE DE COTATION DATE LIMITE DEREMISE DES OFFRES DATE D'OUVERTUREDES PLIS OBSERVATIONS AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONALOUVERT N° 002-BIS/AONO/C.MROU/2019 DU09/07/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCEPOUR LA REALISATION D'UN FORAGEEQUIPE DE PMH A AMPEL DANS LACOMMUNE DE MINDOUROU,DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG,RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE) 30/08/2019 À 09 HEURES 30/08/2019 À10 HEURES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONALOUVERT N°008/AONO/C.MROU/CIPMP/2019 DU09/07/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCEPOUR L'EXECUTION DESTRAVAUX DECONSTRUCTION DU LOGEMENTD'ASTREINTE DU DIRECTEUR DEL'ECOLE PUBLIQUE DE KAGNOL DANS LA COMMUNE DE MINDOUROU,DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG,RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE) 30/08/2019 À 11HEURES 30/08/2019 À12 HEURES DEMANDE DE COTATION N° 004/ DC/C.MROU/CIPVIP/2019 DU10/07/2019 POUR LA FOURNITURED'UNE SCIE MOBILE DE TYPE « LUCASMIL» A LA COMMUNE DEMINDOUROU, DÉPARTEMENT DUHAUT-NVONG, RÉGION DE L'EST (LOTUNIQUE). 30/08/2019 À 12HEURES 30/08/2019 À13 HEURES DANS LE MONTAGE DESOFFRES : EN LIEU ET PLACEDU TYPE « LUCAS MILL »TENIR COMPTEEXCLUSIVEMENT DESCARACTÉRISTIQUESMAJEURES DÉFINIES DANSLES SPÉCIFICATIONSTECHNIQUES LE RESTE SANS CHANGEMENT

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de MINDOUROU, sans aucune indication sur l'identité du Soumissionnaire sous peine de rejet, au plus tard le 20 Aout 2019 à 09 heures précises et portera les mentions suivantes : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002BIS/C.MROU/CIPM/2019 en procédure d'Urgence POUR LA RÉAUSATION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE DANS LA COMMUNE DE MINDOUROU, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONGr RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE). "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "
	Lire plutot 30/08/2019 à 09 heures

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Mairie de MINDOUROU le 20 Aout 2019 à 10 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MINDOUROU, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.
	Lire plutôt 30/08/2019 à 10 heures

MINDOUROU le 13 Aout 2019

Le MAIRE

ZENGLE NTOUH Richard

PRÉFECTURE DES HAUTS PLATEAUX

ADDITIF N° 01/AONO/F/F38/CDPM/SAEF-TBEC/2019 DU 14/08/2019 PORTANT SUR LA MODIFICATION DU MONTANT (EN LETTRE) DE L'ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 06/AONO/F/F38/CDPM/SAEF-TBEC/2019 DU 06/08/2019 POUR LA PRISE EN CHARGE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE ET D'UN BLOC ADMINISTRATIF EQUIPES AU LYCEE BILINGUE DE CHENGNE, ARRONDISSEMENT DE BAHAM, DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Acquisition du Dossier
	Au lieu de ... Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Préfecture des Hauts Plateaux, dès publication du présent avis, contre une quittance de versement d'une somme non remboursable de Quatre vingt mille (85 000) FCFA, payable à la Recette de Finances de Baham.
	Lire plutot Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Préfecture des Hauts Plateaux, dès publication du présent avis, contre une quittance de versement d'une somme non remboursable de Quatre vingt cinq mille (85 000) FCFA, payable à la Recette de Finances de Baham.

BAHAM le 14 Aout 2019

Le PRÉFET

MOHAMADOU BELLO BAMANGA

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRE

ADDITIF N° 005/CUN/SG/DT/2019 DU 22/08/2019 PORTANT RECTIFICATIF DES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT ET DEMANDE DE COTATION SUIVANTS :

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... n/a
	Lire plutot - Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/CUN/SG/CIPIVI-CUN/DT/2019 du 09/07/2019 Relatif: - Lot 2: Aménagement D'une Piscine Dans Le Motel Au Bois De Mardock Ville De Ngaoundéré, Département De La Vina, Région De L'Adamaoua (en procédure d'urgence) financement : communauté urbaine de ngaoundere excercise 2019 - Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 003/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2019 du 23/07/2019 - TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE ET AMENAGEMENT DES ALENTOURS DE LA GARE ROUTIERE BEKA HOSSERE, VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (en procédure d'urgence). FINANCEMENT : COMMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE EXCERCICE 2019 - CONSULTATION N° 001/DC/CUN/SG/ CIPM-CUN/DT/ 2019 DU 02/08/2019 L'équipement Du Motel Municipal Au Bois De Mardock Communauté Urbaine De Ngaoundéré, Département De La Vina, Région De L'Adamaoua (en procédure d'urgence) Financement : BUDGET DU FEICOM. Exercice 2019 Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré, Maître d'Ouvrage porte à la connaissance des soumissionnaires ayant achetés les Dossiers d'Appels d'Offres National Ouvert et Demande de Cotation ci-dessus mentionnés, que la date de remise des Offres initialement fixée le 23/08/2019 à 14 heures et l'ouverture à 15 heures est reportée pour la date du 30/08/2019 à 14 heures dépôt des offres et 15 heures ouvertures des Offres. Le reste sans changement. Article 1er: le présent rectificatif sera publié et enregistré partout où besoin sera.

NGAOUNDERE le 22 Aout 2019

Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

IBRAHIM MAMOUDA

FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

COMMUNIQUE N°006/ADM/FR/2019ADDITIF N°4 PORTANT RECTIFICATIF DES DATES DE REMISE ET D'OUVERTURE DES OFFRES ADMINISTRATIVES - TECHNIQUES ET FINANCIERESAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/FR/CIPM/2019 DU 19/07/2019POUR L'ACQUISITION DE TROIS (03) VÉHICULES STATION WAGON AU FONDS ROUTIER (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutôt 8. La remise des offres initialement prévue au plus tard le lundi 12 août 2019 à 13 heures et reportée au plus tard le mardi 27 août 2019 à 13 heures aura plutôt lieu le vendredi 30 août 2019 à 13 heures.

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutôt 10. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières initialement prévue le lundi 12 août 2019 à partir de 14 heures et reportée au mardi 27 août 2019 à 14 heures, aura plutôt lieu le vendredi 30 août 2019 à 14 heures dans la salle de conférences du Fonds Routier sise au 13 ^{ième} étage de l'immeuble SNI.

YAOUNDE le 26 Aout 2019

Le ADMINISTRATEUR

ATANGA BIKOE Jean claude

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

ADDITIF N° 1A L'APPEL D'OFFRES N° 000068/AONO/CCAA/CIPM/2019 DU 08 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ROULANT A LA CCAA EN TROIS (03) LOTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... 14. Les principaux critères de qualification a. Critères éliminatoires - Absence de la caution de soumission dans le dossier administratif - Pièces falsifiées ou fausses déclarations - Offre incomplète (offre technique ou financière incomplète) - Absence d'un certificat d'origine du matériel proposé au cas où les équipements sont fabriqués hors du triangle national ; Ou Absence d'un certificat de garantie du matériel si les équipements sont fabriqués ou montés au Cameroun. - Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié - Caractéristiques des fournitures proposées non conformes à plus de 10% aux spécifications minimales exigées Note technique inférieure à 70% de oui

1	Critères d'évaluation
	Lire plutôt 14. Les principaux critères de qualification a. Critères éliminatoires - Absence de la caution de soumission dans le dossier administratif - Pièces falsifiées ou fausses déclarations - Offre incomplète (offre technique ou financière incomplète) - Absence d'un certificat d'origine du matériel proposé au cas où les équipements sont fabriqués hors du triangle national ; Ou Absence d'un certificat de garantie du matériel si les équipements sont fabriqués ou montés au Cameroun. - Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié - Caractéristiques des fournitures proposées non conformes à plus de 10% aux spécifications minimales exigées - Note technique inférieure à 70% de oui et, Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures suivant l'ouverture des plis.

2	Attribution
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutôt Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), Maître d'Ouvrage, attribuera le Marché au(x) soumissionnaire(s) dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées. N.B Un soumissionnaire peut postuler à tous les lots et peut être attributaire des trois (03) lots à la fois.

3 Autres

Au lieu de ...

PIECE N° 2 : REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES**Article 4 : Candidats admis à concourir**

En règle générale, l'Appel d'Offres s'adresse à tous les soumissionnaires, sous réserve des dispositions ci-après :

- a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement ;
- b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous- traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt.

Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :

Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 17, le cas échéant; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre.

- c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les régies du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d'Ouvrage.

3 Autres

Lire plutot

PIECE N° 2 : REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES

Article 4 : Candidats admis à concourir

4.1. Si l'appel d'offres est restreint, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de pré-qualification.

4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les fournisseurs, sous réserve des dispositions ci-après :

a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement.

b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt.

Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :

i. Est associé ou a été associé dans le passé,

à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause

17, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous- traitants dans plus d'une offre.

c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle démontre qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous l'autorité directe de l'Autorité Contractante ou du Maître d'ouvrage.

LA SUITE DANS LE FICHIER JOINT

YAOUNDE le 23 Aout 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

ASSOUMOU KOKI Paule

COMMUNE DE LEMBE YEZOUM

**ADDITIF N°002/A/CLBYZ/SG/2019« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
 N°03BIS/AONO/MINDDEVEL/RC/DHS/C- LBYZ/CIPM/2019 DU 1ER AOUT 2019 EN PROCEDURE
 D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES EQUIPES DE PMH
 DANS LES VILLAGES DE MEZA'A ET LEMBE II, COMMUNE DE LEMBE- YEZOUM, DEPARTEMENT DE LA
 HAUTE-SANAGA, EN 02 LOTS**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune de Lembe-Yezoum, au plus tard le 27 Août 2019 à 12 heures, heure locale et devra porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03bis/AONO/MINDDEVEL/RC/DHS/C LBYZ/CIPM/2019 DU 1^{er} AUOT 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, P OUR LA CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS LES VILLAGES DE MEZA'A ET LEMBE II, COMMUNE DE LEMBE-YEZOU, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, RÉGION DU CENTRE "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune de Lembe-Yezoum, au plus tard le 05 Septembre 2019 à 12 heures.
2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... - Les ouvertures des plis auront lieu à 13 heures ;
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un seul temps et consistera en ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 10 Septembre 2019 à de 13 heures. Elle sera faite par la Commission Interne de Passation des Marchés en la Salle des Actes de la Commune de Lembe-Yezoum. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ;
3	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... N/A

3	Critères d'évaluation
	Lire plutot 3. Critère éliminatoire Le critère éliminatoire numéro 04 est supprimé Le reste sans changement

LEMBE-YEZOUM le 26 Aout 2019

Le MAIRE

NKODO Albert

COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDE

COMMUNIQUE ADDITIF 2 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 120/AONO/CUY/CIPM/2019 DU 03 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DES ILLUMINATIONS DES FETES DE FIN D'ANNEE 2019 DANS LA VILLE DE YAOUNDE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A

1 Autres

Lire plutot

SECTION A : MATERIEL FOURNIS PAR LA CUY ET POSE PAR L'ENTREPRISE

N°	Désignation	U	Qté totale	P Unitaire matériel	P Unitaire pose
A1	Guirlande à douille de 100 ml	U	72		
A2	Guirlande à douille en traversé de 25 ml	RLX	115		
A3	Enseigne « JOYEUSES FETES CUY »	ENS	9		
A4	Etoile suivant catalogue CUY	U	0		
A5	Animateur 4 sorties 16 A	U	27		
A6	Grand VOLGA ou équivalent	U	10		
A7	Caracoles bouquet d'éclat (Référence 876 005)	ENS	40		
A8	Caracoles (Référence XLCG679)	ENS	0		
A9	Caracole tombée d'étoile	ENS	0		
A10	Caracoles petite champagne	ENS	0		
A11	Caracoles 250cm*150cm 118W	ENS	20		
A12	Caracoles 150cm*130cm 78W	ENS	0		
A13	Caracoles 250cm*200cm 102W	U	0		
A14	Caracoles Hôtel de ville	U	6		
A15	Caracoles (petite) Hôtel de ville posé au bois Sainte Anastasie	U	0		
A16	Double Conne	U	0		
A17	Boules Fire Works fire Works Lights (de Magic Light)	U	2		

A18	Projecteur à effet lumineux de 2 500 W	U	6		
A19	Projecteur à effet lumineux de 4000 W	U	4		
A20	Grands arbres (cipres et autres)	U	21		

LA SUITE DANS LE FICHER JOINT

YAOUNDE le 16 Aout 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

COMITE DE GESTION DE L'ASSISTANCE FAO/PAM

ADDITIF N° 2 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/19/AONO/CG/FAO/PAM/SP/DAF/SF/2019 DU 24 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE DE 250 TONNES METRIQUES DE CEREALES (MAÏS GRAIN) EN TROIS (03[S1]) LOTS POUR CONSOMMATION HUMAINE AU COMITE DE GESTION DE L'ASSISTANCE FAO/PAM DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DES GRENIERS COMMUNAUTAIRES DANS LES REGIONS DU NORD ET DE L'EXTREME - NORD [S1]SPÉCIFIER LES LOTS : LOT 1 : 100 TONNES ; LOT 2 : 100 TONNES ; LOT 3 : 75 TONNES

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Acquisition du Dossier
	Au lieu de ... Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu au Comité de Gestion de l'Assistance FAO/PAM (Division Administrative et financière), sis face CRTV Radio, Téléphone : 222 20 03 49 dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 1 et de vingt trois mille (23 000) pour les lots 1 et 2, auprès de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) au Compte N° 335988 ouvert par l'ARMP (CAS) ; nom du soumissionnaire : ETS ou Sté _____ et N° de l'Appel d'Offres.
	Lire plutot Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu au Comité de Gestion de l'Assistance FAO/PAM (Division Administrative et financière), sis face CRTV Radio, Téléphone : 222 20 03 49 dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 1 et de vingt trois mille (23 000) pour les lots 1 et 2, auprès de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) au Compte N° 335988 ouvert par l'ARMP (CAS) ; nom du soumissionnaire : ETS ou Sté _____ et N° de l'Appel d'Offres.
2	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Comité de Gestion de l'Assistance FAO/PAM, sis face CRTV radio, Téléphone : 222 20 03 49, au plus tard le 28 AOÛT 2019 à 12 heures, heure locale et devra porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/19/AONO/CG/FAO/PAM/SP/DAF/SF/2019 DU 24 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE DE 250 TONNES DE CEREALES (MAÏS) EN TROIS (03) LOTS POUR CONSOMMATION HUMAINE AU COMITE DE GESTION DE L'ASSISTANCE FAO/PAM DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DES GRENIERS COMMUNAUTAIRES DANS LES REGIONS DU NORD ET DE L'EXTREME - NORD « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

2 Remises des offres

Lire plutot

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels [\[S1\]](#), devra parvenir au Comité de Gestion de l'Assistance FAO/PAM, sis face CRTV radio, Téléphone : 222 20 03 49 [\[S2\]](#), au plus tard le 28 août 2019 à 12 heures, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°01/19/AONO/CG/FAO/PAM/SP/DAF/SF/2019 DU 24 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE DE 250 TONNES METRIQUES DE CEREALES (MAÏS GRAIN) EN TROIS (3) LOTS POUR CONSOMMATION HUMAINE AU COMITE DE GESTION DE L'ASSISTANCE FAO/PAM DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DES GRENIERS COMMUNAUTAIRES DANS LES REGIONS DU NORD ET DE L'EXTREME - NORD

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

[\[S1\]](#) Demander le dossier administratif en 2 originaux : 01 va au minader pour la signature de la décision de déblocage, l'autre reste au cg/fao/pam en attente de paiement après signature de la décision de déblocage par le minader

[\[S2\]](#) Numéros valides

3 Cautionnement Provisoire

Au lieu de ...

Les pièces administratives devront être accompagnées d'une caution de soumission (garantie bancaire de soumission) établie, selon le modèle ~~dont la liste figure~~ fourni dans le présent Dossier d'Appel d'Offres (pièce N° 10) par un établissement bancaire ~~agréé-agréé~~ par le Ministère des Finances d'un montant de ~~300-350 000 FCFA (trois~~

trois cent cinquante mille francs CFA) pour le Lot 1 et de 300 000 FCFA (trois cents mille) pour les Lots 1 et 2.

Les chèques bancaires ou certifiés ne seront pas acceptés :

L'absence d'une caution de soumission ou sa non-conformité dans le dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Lire plutot

Les pièces administratives devront être accompagnées d'une caution de soumission (garantie bancaire de soumission) établie, selon le modèle fourni dans le présent Dossier d'Appel d'Offres (pièce N° 10) par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances d'un montant de **350 000 FCFA (trois cent cinquante mille francs CFA) pour le Lot 1 et de 300 000 FCFA (trois cents mille) pour les Lots 1 et 2.**

[\[S1\]](#) Les chèques bancaires ou certifiés ne seront pas acceptés :

L'absence d'une caution de soumission ou sa non-conformité dans le dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

[\[S1\]](#) Sachant qu'il y a 3 lots, indiquer la caution de soumission par lot

4 Recevabilité des Offres

Au lieu de ...

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises [\[S1\]](#) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la présente consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

4	Recevabilité des Offres
	Lire plutôt Sous peine de rejet, les pièces administratives requises [S1] devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la présente consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable. [S1] A fournir en deux exemplaires originaux

5	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres technique et financière aura lieu 28 AOÛT 2019 à 13 heures dans la salle des Réunions du Comité de Gestion de l'Assistance FAO/PAM.
	Lire plutôt L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres technique et financière aura lieu 28 août 2019 à 13 heures dans la salle des Réunions du Comité de Gestion de l'Assistance FAO/PAM.

6	Renseignements Complémentaires
	Au lieu de ... Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Comité de Gestion de l'Assistance FAO/PAM, sis face CRTV Radio, Téléphone : 222 20 03 49.
	Lire plutôt Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Comité de Gestion de l'Assistance FAO/PAM, sis face CRTV Radio, Téléphone : 222 20 03 49. [S1] [S1] Numéro de téléphone valide

YAOUNDE le 23 Aout 2019

Le SECRÉTAIRE PERMANENT

MATAPIT OTHON

COMMUNE DE FOUMBOT

ADDITIF A LA DEMANDE DE COTATION N° 03/DC/SG/DR-OU/DD-NOUN/C-FBOT/CIPM-AG/2019 DU 05/08/2019 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS SCOLAIRES ET PEDAGOGIQUES (PAQUET MINIMUM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE FOUMBOT (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Autres

Au lieu de ...

PIECE N° V: DETAILS QUANTITATIFS ET ESTIMATIFS

B- KIT HYGIENE

N°	Désignation et caractéristique	Référence mercurelle	QTE	PRIX UNITAIRE	PRI
1	Savon (morceau de 400g)		270		
2	Eau de javel (litre)		50		
3	Crésyl (litre)		50		
4	Papier hygiénique (rouleau de 48, Sita)		10		
5	Seau en plastique (avec couvercle de 15l)		50		
6	Bouilloire (scarlett)		50		
7	Gobelets (en plastique)		50		
8	Brouette Tropic Orange		10		
9	Rateau (tropic)		90		
10	Pelle bêche (tropic)		50		
11	seau maçon (en plastique)				

1 Autres

Lire plutot

PIECE N° V:DETAILS QUANTITATIFS ET ESTIMATIFS

B- KIT HYGIENE

N°	Designation et caracteristique	Référence mercuriale	QTE	PRIX UNITAIRE	PRI
1	Savon (morceau de 400g)		270		
2	Eau de javel (litre)		50		
3	Crésyl (litre)		50		
4	Papier hygiénique (rouleau de 48, Sita)		10		
5	Seau en plastique (avec couvercle de 15l)		50		
6	Bouilloire (scarlett)		50		
7	Gobelets (en plastique)		50		
8	Brouette Tropic Orange		10		
9	Rateau (tropic)		90		
10	Pelle bêche (tropic)		50		
11	seau maçon (en plastique)		50		

FOUMBOT le 21 Aout 2019

Le MAIRE

NJUTAPONVOUI ALIDOU

COMMUNE DE BANKIM

ADDITIF N°009/A/R-AD/D-M°BYO/C-BKM/SG/SIGAMP/CIPM/2019 DU 09 AOUT 2019 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE DE REMISE ET DE DEPOUILLMEBT DES OFFRES OBJET DES AVIS CI-APRES:DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/R-AD/D-M°BYO/C-BKIM/SG/CIPMP/2019 DU 26/07/2019 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM) DANS COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé contre décharge à la Commune de Bankim au plus tard le 16/08/2019 à 10 heures heure locale et devront porter la mention :
	Lire plutot Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé contre décharge à la Commune de Bankim au plus tard le 22/08/2019 à 10 heures heure locale et devront porter la mention :

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres auront lieu en un temps le 16/08/2019 à 11 heure, heure locale, dans la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Bankim dans la salle de réunion de la la Commune de BANKIM.
	Lire plutot L'ouverture des offres auront lieu en un temps le 22/08/2019 à 11 heure, heure locale, dans la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Bankim dans la salle de réunion de la la Commune de BANKIM.
	Le reste sans changement./-

BANKIM le 9 Aout 2019

Le MAIRE

NJOWE Phillipe

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
📠 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.cm 🌐 www.armac.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.cm
✉ Email : pridesoft@armac.cm